Biblio du Parlement 9147

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

60ME ANNEE — NUMERO 191 — MONTREAL, MARDI, 24 AVRIL 1888 — LE NUMERO: DEUX CENTS

A TRAVERS LA VILLE

—Il y a eu 83 inhumations au cimetière de la Cote des Neiges, la semaine dernière; au cimetière Mont-Royal, 23.

—L'inspecteur de la ville a demandé un nouvel egout pour la rue Logan, où il y a trois maisons occupées par 29 personnes.

—Le pèlerinage annuel des hommes de la Congrégation Saint-Jacques, à Sainte Anne de Beaupré, aura lieu le 21 juillet prochain.

—La semaine dernière, les inspecteurs de viande ont saisi aux abattoirs de l'Est, 9 veaux, un mouton et 110 livres de viande impropre à la consommation.

—Deux petits garçons nommés Lévesque et Nantel, demeurant rue Beaudry, jouaient avec un revolver chargé, quand un coup a parti et la balle a atteint Levesque au cou.

—Le petit garçon du constable Langlois a été atteint au bras gauche par une balle venue on ne sait d'où. Dans les deux cas, heureusement, les blessures ne sont pas dangereuses.

—S. Carsley a décidé de vendre le plus tôt possible deux lignes de circulaires imperméables, à 50 cents. Prix ordinaires $3.00.

—La poudre à pâtisserie "Cook's Friend" est la seule veritable. Toute autre offerte en vente est une contrefaçon.

—Les capitaines des bateaux de la compagnie du Richelieu et Ontario sont partis pour Sorel pour s'embarquer sur leurs bateaux et se préparer à l'ouverture de la navigation.

—M. Acer a interjeté appel de la décision du Recorder, le condamnant à payer une taxe à la municipalité pour la piste de chevaux qu'il tenait l'hiver dernier à la Pointe Saint Charles.

—Louis Marcotte, ingénieur mécanicien, âgé de 27 ans et demeurant au No 27, rue du Canal, a eu une main broyée, hier matin, pendant qu'il nettoyait sa machine. Il a été pansé à l'hôpital Notre Dame.

—Laurence C. Rose, dont a retrouvé le corps dans le canal, il y a quelque temps, a laissé par testament des propriétés au montant de $17,000 à sa mère et à ses sœurs, et $25,000 à ses frères et sœurs.

—L'assortiment le plus considérable et le plus complet de manteaux de voyage se trouve chez S. Carsley où vous pouvez obtenir la meilleure valeur.

—A une assemblée des directeurs de la Compagnie d'Assurance des Citoyens, (The Citizens Insurance Company of Canada), M. Alphonse Desjardins, M. P., président de la banque Jacques-Cartier, a été élu directeur au remplacement de feu l'honorable J. B. Rolland.

—Il y a quelques mois, trois tinettes de beurre et des dindes avaient été volées au magasin de M. Chisholm, rue des Commissaires, et le constable Hackett avait été chargé des recherches. Il avait trouvé les effets volés, mais le voleur était disparu. Il l'a reconnu l'autre soir, parmi les prisonniers amenés au poste pour ivresse. Procès remis.

—A l'assemblée des cigariers de l'Union 58 de Montréal, il a été unanimement résolu qu'un vote de remerciements soit envoyé à l'Union 6,023 Co-opérative des cordonniers, à la Fraternité des menuisiers charpentiers, Union 134, à l'Union des typographes et à l'assemblée Ville Marie, au sujet de la résolution adoptée de ne fumer que des cigares de l'Union.

—Le chef de police de Saint-Henri, M. Benoit, a été informé qu'on avait trouvé un cadavre dans le canal, près du pont du Grand Tronc. Il se rendit à l'endroit où était le corps et le fit transporter à la morgue, où le coroner a ouvert une enquête. C'est le corps d'un homme d'une trentaine d'années, habillé de brun, avec une cravate de fantaisie. Pas de barbe. Le corps paraît avoir passé environ trois mois dans l'eau.

—Quelques mots suffiront pour dire que le choix de costumes de soirée pour les dames, chez S. Carsley, est sans contredit ce qu'il y a de plus beau dans la ville

Faites usages des petites pilules de Carter dans tous les cas de maladies nerveuses, d'insomnie, de faiblesse d'estomac, d'indigestion, dyspepsie, etc., et vous éprouverez un soulagement immédiat. Le seul remède contre les affections nerveuses qui soit offert en vente à si bon marché. Prix, 25 cts la bouteille.

—Mardi dernier, M. Alexe, hôtelier, de la rue Notre-Dame Ouest, donna information au sergent Charbonneau qu'on lui avait volé $100 et donna le signalement de celui qu'il soupçonnait, un nommé George Plante, âgé de 17 ans. Le sergent Charbonneau se rendit à Hull et à Ottawa, mais son homme n'y était pas. Il est parti samedi soir pour Québec, avec le grand connétable Bissonnette, et ils y ont rencontré Plante qui a été arrêté et ramené à Montréal. Le prisonnier plaide coupable. Quand Plante a été arrêté, il n'avait sur lui que $5.50.

—Les officiers et les hommes du 65e bataillon ont reçu de nouvelles coiffures pour la grande tenue. Cette coiffure consiste en casque (helmet) blanc, de forme oblongue, orné sur le devant d'un clairon au centre duquel le numéro du bataillon. Le capitaine Ethier est à compléter l'organisation de la compagnie No 8. Il demande de nouvelles recrues et il donnera la préférence aux anciens soldats. Le recrutement général des autres compagnies se fera demain. La première sortie du bataillon aura lieu vers le milieu de mai, avec son nouveau corps de clairons et de tambours, précédant sa musique composée de 40 hommes.

—Hier, à la cour du Recorder, après une condamnation, le public se mit à rire. Le juge fit une remontrance à ces rieurs qui semblent être d'autant plus contents et qui rient d'autant plus haut que le prisonnier est condamné plus sévèrement. Cela dénote, dit-il un défaut d'éducation, et ces rires accusent un mauvais cœur. Celui qui a un peu de charité a pitié surtout des malheureux qui sont dans la boue: car ces malheureux adonnés aux passions sont dignes de pitié, souvent ce n'est pas leur faute s'ils en sont rendus à ce niveau moral. Le Christ est venu sur la terre pour sauver les pécheurs dont il a eu pitié.

—Conduisez vos garçons chez S. Carsley pour leur acheter des habits ordinaires en tweed, des beaux habits, habits de première Communion, habits de marin et casquettes.

—Les palpitations du cœur, les affections nerveuses, la transpiration aux pieds et aux mains, les douleurs dans le dos et autres maladies du système nerveux sont guéries par l'usage des pillules ferrugineuses de Carter, préparées spécialement pour purifier le sang et le teint et donner du ton aux nefs.

Pour les enfants maladifs ou de constitution délicate

L'Emulsion de Scott n'a pas d'égale. Voyez ce qu'en dit le Dr C. A. Black, d'Amherst, N.E.: "Je connais depuis des années l'Emulsion d'Huile de foie de morue de Scott apprêtée aux hypophosphites. Je la considère comme l'une des plus belles préparations qui soient offertes au public. Son arôme agréable en fait le remède des enfants. Je ne saurais trop le recommander pour toutes les maladies des enfants et des adultes. En bouteilles de 50 cts et $1.00

Personnel

—Le Dr Montizambert de Québec est au Windsor.

—L'honorable M. Mercier est de retour à Montréal.

—Sir Alex. Campbell, lieutenant gouverneur d'Ontario, est en ville.

—Les acteurs qui jouent "Never say die" au Théatre Royal sont au Richelieu.

—M. Owen Murphy, M. P. P. de Québec, l'honorable Arthur Turcotte et T. Normand de Trois-Rivières sont au Saint Lawrence Hall.

—M. Olafis Thérien, M. P. d'Ottawa; M. E. L. Desaulniers, M. P., de Yamachiche; M. L. Tranchemontagne, de Berthier et le Dr T. C. Gaboury, de Bryson, sont au Richelieu.

Université-Laval

La conférence de ce soir au cabinet de lecture Paroissial sera donnée par M. l'abbé Emard. Sujet: "Julien l'apostat ou la réaction païenne."

Contestation de Verchères

Hier, en Cour de Revision, devant les juges Jetté, Loranger et Mathieu, M. S. Pagnuelo a demandé que l'inscription fut rayée afin que la Cour Supérieure se prononçât sur la requête de l'intervenant. La motion a été prise en délibéré.

La police

Le chef de police a renvoyé, hier, un constable qui a été trouvé ivre. Il a visité lui-même, ces derniers soirs, les hommes sur leur poste.

Ordre a été donné de ne pas permettre aux avocats de voir les prisonniers dans les cellules pour y solliciter leurs causes.

Mort de M. Lalonde

Nous avons appris avec peine la mort de M. Lalonde, employé au bureau des timbres, au palais de justice. M. Lalonde a été représentant du comté de Vaudreuil, il y a quelques années. Il a succombé, hier matin, à sa résidence, après une longue maladie.

Statistiques vitales

D'après la statistique mortuaire du Canada pour le mois de mars, le nombre total des décès, dans villes de la confédération, a été de 1,431, dont 712 pour le sexe féminin et 719 pour le sexe masculin. Parmi les maladies contagieuses, la diphtérie, a causé 73 décès. Il y a 35 cas de mort violente. Le nombre des décès à Toronto a été de 214 et à Montréal de 483.

Au Labrador

Dans une lettre reçue du Labrador par M. le capitaine Fortier, il est dit que la pêche au loup marin, dans les filets, a été des plus abondantes cet hiver sur la côte du Labrador. Madame Robertson, belle-sœur de M. Fortier, qui demeure à la Tabatière, côte du Labrador, en a pris à elle seule 1,265 dont la valeur moyenne est de $6 par tête. La pêche a partout été aussi abondante en moyenne.

NECROLOGIE

La mort vient de frapper un des respectés citoyens de la tribu de Caughnawaga. M. Charles L. Grasson décédé le 16 avril courant. Les funérailles eurent lieu le 19 au milieu d'un concours considérable de citoyens qui s'étaient fait un devoir de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Les porteurs des coins du poêle étaient les beaux-frères du défunt, MM. Dollrida, Ovila, Onezime, Regis, Arthur et Edmond Maliette.

Club conservateur

A une assemblée de ce club tenue hier matin, il a été décidé que les membres de ce club prennent part active aux élections qui se font actuellement. Après quelques discours par MM. le président, J. F. Bisaillon, C.R., Lessard, Villeneuve, le sous-secrétaire et autres, il fut décidé que l'assemblée de cette semaine n'aura pas lieu, comme d'ordinaire, à la salle du club, mais à l'Association conservatrice tous les jours, à 4 heures p.m.

Mérite

Gilmore fait le tour de l'Amérique avec sa fameuse musique et les nombreux artistes qui l'accompagnent. Il voyage avec un piano Sohmer qu'il a choisi pour sa tournée de concerts. *Le Judge*, de New-York, dit qu'il faut que ce soit le meilleur piano, puisqu'il a été choisi par Gilmore, qui est universellement connu comme un des premiers musiciens du monde entier. 3-191

Presque centenaire

Dimanche, 22 courant, à 5 heures du matin, à l'âge avancé de 95 ans, s'est éteint en la résidence de son gendre, M. Octave Cuisset, propriétaire de la *Science Populaire*, M. W. Day dit Noel, ci-devant de Québec.

Le service funèbre aura lieu à l'église paroissiale de Longueuil, ce matin, 24 courant, à 7½ heures a.m.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

Montréal et Sorel

A une assemblée des actionnaires du chemin de fer Montréal et Sorel, ont été choisis comme directeurs pour l'année courante:

MM. C. B. Carter, John Rankin, C. N. Armstrong, R. Prefontaine, M.P., et F. X. Choquet.

A une assemblée subséquente des directeurs, M. C. B. Carter a été élu président, et M. John Rankin, vice-président.

Le chemin est en pleine opération. Le trafic n'a pas subi d'interruption depuis quelque temps et il transporte beaucoup de voyageurs chaque jour.

Sermons de Mgr Soulé

Nous accusons réception d'un volume d'environ cent cinquante pages, contenant les sermons que Sa Grandeur Mgr Soulé a prononcés dans l'église Notre-Dame, de Montréal, pendant le carême. Ils sont édités par M. Gonzaive Desaulniers. Chaque famille canadienne devrait posséder ce volume. Au point de vue typographique, il ne laisse rien à désirer. Une gravure représentant Monseigneur Soulé mérite une mention spéciale; il sort des presses de MM. Eusèbe Sénécal et Fils, rue Saint Vincent. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser à M. Gonzaive Desaulniers, 37 rue Saint Jacques, Montréal. Le volume coûte cinquante centins, sur réception desquels il sera expédié franc de port.

Une alerte la nuit

Le croup est une maladie qui se déclare violemment et promptement. Pour être prêt à répondre à cette terrible maladie on devrait toujours avoir une bouteille d'Hagyard's Yellow Oil dans sa maison. C'est un remède prompt et sûr.

Feu M. Thomas White

Le comité exécutif de l'Association Conservatrice ayant été spécialement convoqué pour adopter des résolutions à l'occasion de la mort de l'honorable M. Thomas White, ministre de l'Intérieur, il est unanimement résolu:

Que l'Association Conservatrice de Montréal regrette profondément la mort de Thomas White, qui, pendant de longues années, a servi son pays et son parti avec un talent vraiment remarquable tant dans la presse qu'à la tribune;

Que l'honorable M. Thomas White, tout en travaillant pour la prospérité du Canada en général, s'est intéressé particulièrement à ce qui concernait la région de Montréal, qu'il a droit à la gratitude de tous les habitants de ce pays et spécialement de la cité de Montréal.

Il est unanimement résolu et adopté: Qu'une délégation assiste aux funérailles.

A. N. MONTPETIT,
Sec. Ass. Cons. de Montréal.

Les membres de l'Association conservatrice et du club conservateur de Montréal, et tous les amis sont priés de bien vouloir se joindre aux membres du *Junior Conservative Club*, pour assister en corps aux funérailles de l'honorable Thomas White.

A cette fin, les membres des différents clubs sont priés de se réunir au Saint Lawrence Hall, à 1.30 p. m.

E. J. BEDARD,
Secrétaire,
Junior Conservative Club.

La glace ne bouge pas

Des milliers de personnes se sont rendues hier, sur le bord du fleuve, pour voir la glace.

On attendait la débâcle, mais rien ne bougea. Le niveau demeure à 36 pieds et 6 pouces au bas de la place Jacques-Cartier.

Au delà du déversoir, l'eau a envahi le chemin de Lachine, pendant quelques heures, samedi.

Le niveau du fleuve est plus bas vis-à-vis Longueuil que près du Pont Victoria; il est d'ailleurs évident que la glace est bloquée dans le courant Sainte-Marie.

Les hommes de Joe Vincent qui étaient sur l'île depuis samedi, sont revenus hier après-midi en passant sur la glace.

On dit que l'eau a monté de plusieurs pouces dans quelques caves de la rue Saint-Paul. Elle suivrait le mouvement du niveau du fleuve: preuve qu'il s'en introduit malgré les pompes et le mur de revêtement.

Mort de M. Buteau-Turcotte

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Buteau-Turcotte, arrivée samedi, à Québec, après une longue maladie. Le défunt, qui était âgé de 45 ans, était fils de feu l'honorable M. Edouard Turcotte, ancien orateur de l'assemblée législative, et frère de l'honorable Arthur Turcotte, député actuel des Trois-Rivières.

Le défunt avait fait ses études au collège des Jésuites, à Montréal, et à celui de Stoneyhurst, en Angleterre. Il étudia le droit sous l'honorable juge Bossé, fut plus tard employé au ministère des postes, et, quelques années après, devint chef du bureau des traducteurs français à l'assemblée législative de Québec.

M. Buteau-Turcotte était membre du syndicat de la Presse. Ses funérailles auront lieu aux Trois Rivières.

Union Saint-Vincent

L'Union Saint-Vincent, qui célébrera sa fête patronale le 20 mai prochain, a fait bénir, dimanche, à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, un magnifique tableau, richement encadré, don généreux fait à la société par MM. H. Laporte, Martin et Boucher, paroissiens de Saint-Joseph et membres de l'Union Saint-Vincent. Ce cadre sort de la maison C. B. Lanctot. Il y a eu vêpres auxquelles officiait M. l'abbé Rabeau, suivies du sermon donné par M. l'abbé Leclair.

Après le sermon, a eu lieu la bénédiction du tableau de saint Vincent, suivie d'un salut solennel.

Le dimanche, 20 mai, il y aura messe solennelle à l'église Saint-Joseph, avec sermon de circonstance et distribution de pain bénit. Le lundi soir, 21, il y aura un magnifique concert.

Judiciaire

—Les principaux créanciers de M. S. Gannon, l'épicier de la rue Notre-Dame, qui s'est enfui aux Etats-Unis, ont obtenu du juge Mathieu la permission de sommer le fugitif à comparaître devant le tribunal dans un certain délai. M. Jos Duhamel C. R., avocat de la succession Skelly, dit que M. Gannon reviendra sous peu à Montréal. Ses créanciers sont animés des meilleurs sentiments à son égard. Ils n'ont aucun reproche à lui faire et ils savent que sa faillite paiera au moins 75 centins dans la piastre.

—La Cour Supérieure a été saisie hier après-midi de la cause de Goudreau vs la cité de Montréal, où il s'agit des effets d'un mauvais vaccin. Le demandeur par sa déclaration allègue que pendant la dernière épidémie de variole un vaccinateur officiel avait vacciné son enfant avec une lymphe impure, ce qui produisit un érésipèle. L'enfant fut malade pendant plusieurs mois et le choc sur sa constitution fut tel qu'il s'en sentira toute sa vie. Le père réclame de la municipalité $2,000 de dommages. La cour a entendu les plaidoiries des deux parties et la cause a été prise en délibéré par le juge Wurtele.

—Le juge Wurtele a entendu hier, en Cour Supérieure, les plaidoiries dans la cause de M. François Jarry, de Saint-Laurent, contre M. Antoine Casavant, l'ex-député. Cette action a pris son origine au commencement des opérations de la raffinerie de sucre de betterave à Berthier, en 1883. M. Jarry avait vendu des betteraves à M. Casavant, qui prétendait les acheter au nom de feu le sénateur Senécal. Ce dernier fut poursuivi par M. Jarry et nia avoir donné son autorisation pour l'achat. L'action fut déboutée avec dépens. M. Jarry, après avoir perdu sa cause contre Senécal, a repris l'instance contre Casavant, réclamant la valeur des betteraves et ses frais dans la première action, le tout s'élevant à la somme de $277.60. M. Saint-Jean plaidait pour le demandeur et MM. J. L. Archambault et Cie pour le défendeur. La cause a été prise en délibéré.

—Voici le calendrier judiciaire pour le mois de mai prochain:

Enquête et mérite, du 1er au 18.

1ère division, juges Loranger et Davidson; 2ième division, juge Mathieu.

Mérite, du 21 au 25, juge Doherty.

Enquête, du 1er au 15, juge Johnson.

Pratique, du 1er au 19, juge Jetté.

Cour de circuit, du 1er au 23, juge Gill.

Cour de révision, les 21, 22, 23 et 25; causes de la campagne, le 25; juges Johnson, Taschereau et Loranger; *ad hoc*, juge Jetté.

Procès par jury: Rasconi et Royal, Canadian Insurance Co., le premier mai; Nolan et Grand Tronc, le 28 mai.

Disparition mystérieuse

De Mme Dyspepsie. On dit qu'elle a été chassée par l'usage qu'on a fait de la Crême de Tarte Impériale pour pâtisseries. En vente chez tous les épiciers.

Emprunt de $200,000

Les présidents des divers comités du conseil de ville se sont réunis, hier après-midi, pour chercher à résoudre le problème d'équilibrer les revenus et les dépenses de la ville sans avoir recours à l'augmentation de taxes.

L'échevin Jacques Grenier, président naturel de ce comité, était absent. On se rappelle que, dégoûté de la conduite du conseil au sujet des crédits, il a déclaré qu'il ne présiderait pas la séance du comité des présidents.

L'échevin Laurent occupait le fauteuil. Etaient présents, les échevins Malone, Stevenson, Dubuc, Germain et Jeannotte.

M. Robb soumet un état exposant ce qui est requis par les départements outre les crédits accordés en vertu de la résolution qui réduisait de 7½ pour cent les crédits demandés. Le total des crédits additionnels requis est de $150,000, distribués comme suit:

Chemins......	$280,700	au lieu de	$204,000
Police........	105,000	do	180,000
Feu..........	104,000	do	84,000
Eau..........	90,020	do	79,000
Marché.......	24,000	do	21,000
Eclairage.....	85,000	do	73,000
Hôtel de Ville.	26,000	do	24,000
Santé........	75,000	do	62,000
Traverses.....	6,000	do	5,000
Parcs........	15,000	do	17,000

L'échevin Laurent rappelle qu'en 1875, pour rencontrer un déficit de $100,000 on eut recours à un emprunt temporaire qui fut remboursé dans trois ans, à même le surplus des revenus. C'était illégal mais ça a réussi.

L'échevin Jeannotte propose que le comité des présidents recommande au conseil de faire un emprunt temporaire de $200,000 en attendant la consolidation de la dette de la cité, et que demande soit faite à la législature de Québec pour autorisation d'emprunter cette somme dont $150,000 seront distribuées conformément à l'état préparé par M. Robb et la balance, $50,000, sera partagée également entre le comité des finances et le comité du feu.

Cette motion, adoptée à l'unanimité, sera soumise à la séance du comité des finances, jeudi, et si elle est adoptée à ce comité elle sera le premier ordre du jour, à la séance du conseil, lundi.

Disparu

M. Narcisse Payette, propriétaire de l'hôtel le Lilas, à Maisonneuve, est disparu depuis mardi dernier, à onze heures du matin. Il était parti pour se rendre sur la rue des Seigneurs. On croit qu'il a été assassiné ou s'est noyé, ou peut-être parti pour les Etats-Unis, ce qui parait invraisemblable d'autant plus qu'il est riche et fait d'excellentes affaires. On craint plutôt qu'il ait été victime de quelque malheur; il avait six cents piastres sur lui à son départ. On l'a vu pour la dernière fois samedi soir au coin des rues Notre Dame et Chatam. Il est âgé de quarante ans, porte moustache noire et favoris rasés et était vêtu d'un pardessus brun et d'un habit gris foncé.

Sport

Dixter, le fameux trotteur, vient de mourir aux étables de M. Robert Bonner, à New-York. Il était âgé de trente ans. Il est mort d'épuisement. Le cadavre sera enterré à Tarrytown. Dixter était le trotteur le plus rapide de son temps. M. Bonner l'avait payé $35,000 en 1867.

Il était brun, avec les quatre pieds blancs et une raie blanche sur le nez. A six ans, il fut vendu $400. Ses premières courses ont été en 2.39; puis il a augmenté successivement jusqu'à trotter en 2.17¼, le 14 août 1867. Il a gagné près de $100,000 en paris.

Il vient d'être résolu que vers le vingt juin prochain, des courses extraordinaires auront lieu au Parc Lepine. Les enjeux dépasseront $4,000. Une bourse de $1,000 serait offerte pour le "free for all."

Eloge mérité

Mme John Neelands, écrivant de l'établissement méthodiste, Aldaide, Ont, dit: "J'ai employé le baume pectoral de Hagyard pendant plusieurs années dans ma famille. Pour les froids, les maux de gorge et les toux violentes aucun remède ne peut l'égaler.

Mme Joulin

Sage-femme diplômée de la Faculté de Médecine de Paris et de Potier, soigne les maladies des dames et va à domicile. Prend des pensionnaires à prix réduit, 33 rue Saint-Louis, Montréal. 31—sm

Il n'y a pas le moindre doute

Il n'y a pas de doute que l'Hagyard's Yellow Oil est le meilleur remède pour les bruises, les cassures, les maux de gorge, les froids, le rhumatisme, le croup et toutes maladies douloureuses. On l'emploie intérieurement et extérieurement, et on devrait toujours l'avoir dans sa maison.

AVIS AUX MERES

On devrait toujours administrer le Sirop adoucissant de Mme Winslow aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique et c'est le remède le plus efficace contre la diarrhée. Prix, 25 cts la bouteille.

Faites disparaître les causes

Pour guérir une maladie il faut d'abord en faire disparaître les causes. C'est en ouvrant les divers canaux du système et en en enlevant les matières empoisonnées qui sont la cause de la maladie que le B.B.B. réussit si bien à guérir toutes les maladies de l'estomac, du foie, des rognons et du sang.

Vol et assaut

Pourquoi ne pas venir acheter un beau chapeau au grand magasin

CHS DESJARDINS ET CIE,
1537 et 1539, rue Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montréal.

Ses amis peuvent le dire

M. G. H. Vought, de Peterboro, Ont., dit que ses amis peuvent prouver qu'il a été guéri de l'indigestion, de la constipation, des maladies du foie en employant deux bouteilles et demie de B.B.B. "Il paraît opérer comme une magie, dit-il, et je le recommande à tous." Ce sont les derniers mots de sa lettre.

Une belle brosse

Nous avons un assortiment de chapeaux sans pareil, nous avons tout ce qu'il a de mieux et tout ce qu'il y a de plus beau en fait de chapeaux. Nous faisons une spécialité des pull-overs et des chapeaux de soie. N'oubliez pas le beau chapeau "Woodrow" que nous tenons spécialement et qui vous donnera tant de satisfaction. De plus nous faisons cadeau d'une magnifique brosse à tous ceux qui achètent pour $1.50 et au delà. Venez nous voir. Un seul prix.

CHS DESJARDINS ET CIE,
1537 et 1539, rue Sainte Catherine,
Aux trois chevreuils. Montréal.

Les quatre points cardinaux

Les quatre points cardinaux de la santé sont l'estomac, le foie, les rognons et le sang, et le moindre dérangement dans leurs actions amène des maladies par tout le système. Donnez de la régularité aux fonctions des intestins avec le Burdock Blood Bitters pour vous assurer une santé parfaite.

L'HOTEL DU CANADA

La vogue qui s'est attachée à cet établissement depuis sa reprise par son nouveau propriétaire, M. Sabourin, ne fait que s'accentuer de plus en plus. Les anciens clients sont restés fidèles à l'hôtel du Canada et beaucoup de nouveaux se sont joints à eux. Les dîners à 25 cts sont des plus recherchés.

EVANOUISSEMENTS

Tous les évanouissements sont arrêtés gratis par le grand restaurateur de nerfs du Dr Kline. Pas d'attaques après le premier jour d'essai. Guérison merveilleuses. Un traité et une bouteille de $2 donnés gratis pour les cas d'évanouissements. Adressez-vous au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa.

Vendu par Lyman Frères & Cie, Toronto, Ont.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame, Montréal.

MONTREAL, 23 Avril 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel, Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal....	$200	7	212¾	211
Banque Ontario........	100	3½	121	117½
Banque du Peuple......	50	3	125	122
Banque Molson	50	4	......	
Banque de Toronto.....	100	6	......	195
Banq. Jacques-Cartier..	25	3		
Banque des Marchands..	100	3½	132¾	131½
Banque de Québec......	100	3½	116	
Banque Nationale......	100	2	50¾	45
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	119	
Banque Union.........	50	3	96	91
Canadian B'k of Com...	50	3½	118	117¾
Federal Bank.........	100	3	65	
Imperial Bank........	100	4	......	
Dominion Bank........	50	5	......	
Banque d'Hamilton.....	100	4	......	
Banque Standard.......	50	3½	......	
Banque Hochelaga......	100	3	100	97½
Banque Ville Marie....	100	3½		95
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co..	100	2-3 m.	75	40
Montreal Tel. Co......	40		95½	95½
Dominion Tel. Co......	100	2-3m.		
Rich. & Ont. Nav. Co...	100	3	53	52½
Montreal Street R'y Co	50	5	225	214
Montreal Gas Co.......	40	6	209¾	209½
Canada Cotton Co......	100	1½-3m		
Montreal Cotton Co....	100	2-3 m.		
Dundas Cotton Co......	100			
Hochelaga Cotton Co...	100	2½-3m		
Stormont Cotton Co....	100			
Merchants Manf'g Co...	100			
Royal Can. Ins........	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co....	100			
Canada Paper Co.......	100	5		
Guarantee Co..........	100			
Rutland Lith. Co......	100			
Dom. Cattle Co........	100			
Qu'Appelle Farm Co....	50			
Can. N. W. Land Co....	25		54½	
Bell Telephone Co.....	$100	2-3 m.		
Accident Ins. Co......	100			
Canadian Pacific R'y..	100	1½	58½	58¼
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m		
Ontario & Quebec R'y..	500			
Paton Manf'g Co.......	100			
Montreal 4 p. c. Stock.				
Montreal 6 p. c. Stock.				
Canada Cotton bonds...				
Montreal Cotton bonds.				
Dundas Cotton bonds...				
Champ. & St. L. bonds..				
Canada Central bonds..				
Can. Pac. land bonds...				
Inter. Coal bonds......				
Harbor 5½ p. c. bonds..				
" 6 p. c. bonds..				
" 5 p. c. bonds..				

AVANT-MIDI

35 parts, Banque de Montréal........	à	212½
379 " do	à	211
5 " do	à	212
4 " do	à	210½
14 " do	à	211½
14 " do	à	211½
15 " do	à	211¼
100 parts, Commerce	à	117
25 " Banque de Toronto	à	200
25 parts, Banque des Marchands	à	132
25 parts, Banque de Montréal, ex div	à	206½
25 " Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	52
10 " Montreal Telegraph Co.	à	93
25 " Montreal Gas Co.	à	209
25 " do do	à	209½
100 " Ch. de fer Pac. Canadien	à	58½
Canad an Pacific Lands Bonds. $2,900	à	104

APRES-MIDI

250 parts, Banque de Montréal....	à	212
175 " do	à	211½
25 " do	à	211½
100 " Banque de Montréal, ex-div	à	207
50 " do do	à	202½
15 " Banque du Peuple	à	103
200 " Montreal Gas Co.	à	209½
15 " Montreal Telegraph Co.	à	93½
35 parts Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	52½
15 " do do	à	52½
175 parts, Banque de Commerce.	à	117½

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 23 Avril 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	90	à 92
Blé blanc d'hiver do	89	à 93
Du Printemps do	87	à 88
No 1 Manitoba	86	à 87
No 2 do	90	à 91
No 1 Nord-Ouest	90	à 91
Pois, 66 lbs, en magasin	77	à 78
Avoine, 34 lbs	41	à 42
Seigle	50	à 60
Orge	55	à 60
Blé-d'inde, droits payés	70	à 71
do en entrepot	62	à 00

FARINES

Patente d'hiver........	$4 40	à 4 60
Patente du printemps...	4 40	à 4 65
Extra supérieure de choix	4 00	à 4 35
Extra..................	3 80	à 3 35
Superfine..............	3 00	à 3 25
Forte de boulanger.....	4 25	à 4 30

EN SACS D'ONTARIO

Extra..................	1 80	à 1 85
Superfine..............	1 55	à 1 70
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres...	4 40	à 4 50
Farine d'avoine, en barils...	0 00	à 5 15
Farine d'avoine granulée en barils	0 00	à 5 70
Farine graminée........	0 00	à 6 00

Quantité de produits reçus hier:

	G. T.	P. C.
Blé, minots..........		12,600
Avoine, minots.......		600
Orge, minots.........		600
Farine, barils.......	250	1,500
Farine d'avoine, bris.		20
Œufs................	91	
Beurre, tinettes.....	12	
Cuir, rouleaux.......	30	
Whiskey, esprit de vin, fûts.	112	
Tabac, paquets.......	11	

Reçu à Montréal, par chemins de fer pour la semaine terminée le 21 Avril:

	G. T.	P. C.	Total.
Blé, minots.........	400	61,200	61,600
Pois, minots........	1,200	2,911	3,411
Avoine, minots......	5,550	6,316	12,766
Orge, minots........		3,000	3,000
Farine, barils......	2,375	13,575	15,950
Farine d'avoine, brs.		642	342
Potasse, pots.......	6	......	6
Œufs...............	1,307	......	1,307
Beurre, tinettes....	35	......	35

Fromage, boîtes........	54	.....	54
Jambon et lard fumé, paq	1,620	.....	1,620
Cochons apprêtés.......	91	.....	91
Cuir, rouleaux.........	116	.....	116
Peaux vertes...........	495	.....	495
Whiskey et esprit de vin, fûts.	221	.....	224
Tabac, paquets.........	12	24	136

En magasins aux dates ci-dessous mentionnées:—

	21 Avril 1888	14 Avril 1888	23 Avril 1887
Blé, minots........	422,091	406,600	475,065
Blé d'Inde, minots..	6,414	6,404	5,094
Pois, minots........	78,477	76,723	107,51
Avoine, minots......	66,231	66,607	17,714
Orge...............	1,398	12,773	40,312
Seigle, minots......	3,151	3,151	22,292
Farine barils.......	22,933	21,042	44,172
Farine d'avoine barils	43	14	2,019

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril..........	$17 50	à 18 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 00	à 17 50
Lard de l'ouest, le baril.........	17 00	à 17 50
Lard léger pour aliments, le baril	0 00	à 17 50
Bœuf pour aliments, le baril......	0 00	à 0 00
Bœuf indien pour aliments.........	0 00	à 0 00
Jambon, la lb....................	0 11½	à 0 12½
Jambon sous canvas, la lb.........	0 12	à 0 12½
Jambon vert, la lb...............	0 07	à 0 00½
Flanc vert, la lb................	0 08½	à 0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 09½	à 0 09
Saindoux canadien, en seaux......	0 09	à 0 09½
Lard fumé, la lb.................	0 10½	à 0 11
Epaules..........................	0 09	à 0 09½
Suif raffiné, la lb..............	0 04½	à 0 05

ALCALIS

Perlasse par 100 lbs........	$1 50	à $0.00
Potasse, 1re qualité........	4,00	à 0.00
Potasse, 2e qualité.........	3 65	à 0.00

BEURRE

	c.	c.
Nouveau..................	22	à 25
Crémerie.................	20	à 22½
Townships................	16½	à 21
Morrisbourg..............	16	à 20
Brockville...............	18	à 19½
De l'Ouest...............	14	à 17

FROMAGE

Le meilleur de septembre et octobre	11¾	à 12
Bon de septembre............	00	à 11¼
Le meilleur d'août..........	10½	à 11
Bon.........................	10¼	à 10½
Qualité moyenne.............	9	à 9½

AVIS PUBLIC est ici donné qu'en vertu des ordres positifs du comité des finances, ou instituera immédiatement des PROCEDURES JUDICIAIRES après le 1er mai prochain, pour le recouvrement des impôts sur propriété foncière et autres dettes civiques qui seront encore dus à cette époque.

Le Trésorier de la Cité,
JAMES F. D. BLACK.

Bureau du trésorier de la Cité, Hotel-de-Ville. Montréal, le 12 Avril, 1888. 185-q

RUE SAINT-JACQUES

Province de Québec, Cité de Montréal. } IN RE

La Cité de Montréal,

Requérante de l'expropriation dans la rue Saint Jacques, quartier Saint-Antoine de la cité de Montréal, aux fins d'élargir cette rue.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires soussignés ont, suivant la loi, déterminé quelles sont les parties intéressées et qui doivent être spécialement cotisées pour défrayer le coût total de la dite amélioration, et en ont dressé un rapport par lequel il appert que les parties intéressées et qui doivent être cotisées pour les fins de la dite amélioration sont comme suit, à savoir:

Les propriétaires de tous lots de terre des deux côtés de la rue Saint Jacques, à partir de la rue Windsor jusqu'à la Côte de la Place d'Armes, dans les quartiers Saint-Antoine ouest et centre de cette cité.

Et toutes personnes qui désirent s'opposer à la dite amélioration peuvent le faire, par une déclaration à cet effet, signée des dites parties opposantes et qu'elles déposeront entre les mains du Greffier de la cité, dans les dix jours à partir de la date de la dernière insertion de cet avis.

JOHN L. CASSIDY.
JOHN H. R. MOLSON
E. J. COGHLIN,
Commissaires.

CHAMBRE DES COMMISSAIRES, Hotel-de-Ville. Montréal, 20 Avril 1888.

(Cet avis sera inséré dans la *Minerve* et la *Patrie* les 23 et 24 Avril courant.)

UNE NOUVELLE INVENTION

M. Joseph Heroux, d'Yamachiche, vendra son brevet d'invention pour l'Eteignoir de gaz automatique. Cet appareil supprime tous les dangers qui résultent de l'action du gaz d'éclairage, quand il s'accumule dans les appartements: plus d'asphyxie, plus d'explosion. 167—um

UNION COMMERCIALE

Tel est le sujet qui occupe tous les principaux hommes d'Etat, ainsi que les manufacturiers, les importateurs, et les exportateurs et tous les hommes d'industrie quelconque non seulement dans le Dominion mais aux Etats-Unis. C'est une question d'une grande importance pour la richesse et la prospérité du Canada, mais il est impossible de discuter ou de comprendre cette question de l'union commerciale lorsqu'on est abattu et brisé par la maladie, c'est pourquoi nous conseillons d'employer

l'Eau Minérale de Saint-Léon

54 PLACE VICTORIA

189 A. POULIN, Gerant.

SYNCOPES ARRETES GRATIS

Personnes malades guéries ... RESTAURATEUR DE ... DU DR KLINE *pour toutes les* MALADIES DU CERVEAU ET DES NERFS. *Il n'y a qu'un remède sûr pour les attaques nerveuses, les évanouissements, épilepsie, etc.*; ce remède EST INFAILLIBLE si on suit bien la direction. *Aucune attaque d'évanouissement après le premier jour d'essai.* Envoyez le nom du Bureau de Poste et l'adresse de l'Express, au DR KLINE, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa. Allez chez les pharmaciens. *Prenez garde aux imitations frauduleuses.*

Vendu par Lyman Frères et Cie, Toronto.

Paine's Celery Compound

— POUR LES —

Personnes Nerveuses, Débiles et Agées

GUERIT la prostration nerveuse, le mal de tête nerveux, la névralgie, les maladies nerveuses, d'estomac et du foie, et toutes les affections des reins.

TONIQUE POUR LES NERFS.

GEORGE W. BOWEN, STAMFORD, CONN., dit: "Depuis deux ans, je souffrais d'une débilité nerveuse et je remercie Dieu et l'inventeur du grand Paine's Celery Compound qui m'a guéri. C'est un remède d'une grande valeur. Puisse-t-il exister toujours. Chacun peut m'écrire pour des renseignements."

UN ALTERATIF.

ALONZO ABBOTT, WINDSOR, VT., dit: "Je crois que Paine's Celery Compound m'a sauvé la vie. Je souffrais d'une humeur interne. Avant de prendre ce remède, j'étais couvert d'une éruption de la tête aux pieds. Elle disparaît rapidement et je suis cinq cents fois mieux qu'auparavant."

UN LAXATIF.

A. C. BEAN, WHITE RIVER JUNCTION, VT., dit: "Depuis deux ans, je souffrais beaucoup de maladies des reins et du foie, accompagnées de dyspepsie et de constipation. Avant de commencer à prendre du Celery Compound, tout me troublait. Maintenant rien ne me trouble."

UN DIURETIQUE.

GEORGE ABBOTT, SIOUX CITY, IOWA., dit: "Je me suis servi du Paine's Celery Compound et il m'a fait plus de bien pour les reins et le dos, que toutes les autres médecines que j'aie jamais prises."

Des centaines de témoignages ont été reçus de personnes qui se sont servi de ce remède avec des effets remarquables. Ecrivez pour circulaires.

Prix $1.00. Vendu par les pharmaciens.

WELLS, RICHARDSON & Co., Prop.
MONTREAL, QUEBEC.

Cie de Placements et de Construction de Montréal

EN LIQUIDATION

Toutes personnes ayant des réclamations contre la Compagnie de Placements et de Construction de Montréal sont par le présent priées de les présenter au soussigné, au bureau de la Compagnie, No 257, rue Saint Jacques, le ou avant le 25 Avril 1888.

Par ordre du bureau.

WM COOPER,
Secrétaire pro-tempore.

Montréal, 20 Mars 1888. 104-id

INSTITUT MEDICAL

Pour le traitement spécial des maladies chroniques de l'appareil digestif et du rectum, dyspepsie dans toutes ses formes, affections des poumons, du foie et des reins dues à l'empoisonnement du sang, constipation et diarrhée chronique, hémorroïdes, démangeaison au fondement, fissures, fistules, ulcères, polypus, rétrécissements du rectum.

Une brochure de 62 pages envoyée gratuitement sur demande.

No 1988, Rue Sainte Catherine, Montréal, P. Q.
136-ua

AUX INTERESSES !

Il s'agit d'une chose qui intéresse tout le monde, à l'exception des célibataires endurcis. On pourvoit au confort des jeunes enfants au

Nos 1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame, coin de la rue McGill

Où sont exposés, dans nos quatre grandes vitrines, ainsi que dans nos salles d'étalage, des échantillons de notre assortiment de voitures d'enfants, les plus belles qu'on ait jamais vues soit aux Etats-Unis, soit au Canada. En outre, nous en recevrons de nouvelles, chaque semaine, dans le cours de l'été. Les prix varieront de $7 à $8, $8.50, $9, $10, $12, $14, $16, $18, $20, $25, $30, $35, $40, $50, $55 jusqu'à $75 et $80 pour article de genre convenant à nos familles les plus riches. Ce sont des voitures dans les derniers goûts et qu'on ne peut se procurer nulle part ailleurs qu'à notre établissement.

OWEN McCARVEY & FILS

1849, 1851, 1853

Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill, Montréal.

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetée en mai 1886. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 10,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser à ceux qui l'ont acheté, entre autres: Sévère Jeannotte, maire d'Oka; Labrosse, Sainte-Scholastique; H. Villeneuve, Rigaud; J. Leguerrier, Clarence Creek; Sauriol, Saint-Martin; Révérendes Sœurs, Sault-aux-Récollets; Roch Sanard, E. Vannier, Sainte-Anne; J. Lachapelle, Saint-Jérôme; Dr Mignault, Saint-Augustin; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa; Révérend Favre, Mashamville; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANÇOIS THERIEN,
49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

Sirop du Prince de Galles DE Mme HARWOOD

Ce sirop, qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr W. E. Fowler, ancien professeur du collège McGill, est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dysenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation, et quoique ces sirops soient vendus à bon marché, ils sont toujours trop chers s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le *Sirop du Prince de Galles* et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants. Prix, 25 cts la bouteille. Le meilleur est le meilleur marché à n'importe quel prix. Vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 1586, rue Notre-Dame 11 ua

GILLETT'S POWDERED LYE

99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur.

Prêt à mettre en usage et aucune quantité pour faire le savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boîte équivaut à 20 livres de Sal Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

E. W. GILLETT - - TORONTO

ALEX. COWDEY & CIE

Agents d'Immeubles, de Placements, de Loyer de Maison, Percepteurs et Evaluateurs

Agents du "Lancashire Insurance Co."

BUREAU

260, RUE SAINT-JACQUES, 260

Près de la rue McGill.

Téléphone No 1881. 6a

A VENDRE UN EXTINCTEUR

(Household Fire Extinguisher) tout neuf à bon marché.

S'adresser à N., bureau de LA MINERVE. 57-1

A VENDRE

Une propriété, avec maison, hangard, etc., aise et située à Saint André Avellin, près Papineauville, comté d'Ottawa. Pour informations s'adresser à H. Ledante, 25, rue Saint Jacques, Montréal, ou à H. A. Bussières, son procureur, 25, rue Saint Jacques.

MACHINES A VENDRE

1 nouvelle machine locomobile automatique détachée, cote "Valley" — 60 chev. vap.
1 machine locomobile d'occasion "Brown" — 45 chev. vap.
1 machine locomobile d'occasion avec soupape à tiroir—40 chev. vap.
1 machine locomobile horizontale—10 chev. vap.
1 pompe à incendie "Knowles," capacité de 400 gallons par minute.
2 tours à tarauder de 24 pouces de circonférence et de 13 pieds de lit.

CRIDIFORD & ROBERTSON,
Mécaniciens, 25, rue Bleury.

Un constructeur de navires de grande expérience, membre de la Société Civile Canadienne des Ingénieurs, peut être consulté: plans et spécifications pour des nouveaux vaisseaux; pour examen des dommages, achats ou réparations, pour conduire les travaux de construction de navires. S'adresser à

26-ua CRIDIFORD & ROBERTSON.

A LOUER

Deux Bureaux doubles Chauffés

dans l'édifice de l'Assurance

NORTH BRITISH & MERCANTILE

S'ADRESSER A

Thomas Davidson,

141 Directeur-Gérant.

Aux Manufacturiers !

La corporation du village de Laprairie offre à toute personne ou compagnie désireuse d'établir une manufacture dans cette localité:—

1. Le terrain nécessaire à cette fin;
2. L'exemption de taxes pour un laps de temps convenable;
3. Un bonus dont le montant et les conditions pourront être arrêtés en temps et lieu.

Par ordre,

A. J. A. ROBERGE,
11 Jan. Sec.-Trésorier.

L'EXTRAIT — DU — Fraisier Sauvage — DU — DOCTEUR FOWLER — GUERIT —

Le Choléra,
Choléra des Enfants,
Diarrhée
et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

L'Emulsion d'Huile de Foie de Morue mêlée d'Hypophosphites de PUTTNER

Est devenue très populaire comme un remède des plus efficaces contre la Toux, l'Influenza, le Catarrhe, la Scrofule, les maladies cutanées, la prostration nerveuse, la consomption, les affections causées par un sang vicié, et toutes les affections de la gorge, des poumons et du cerveau.

L'EMULSION DE PUTTNER

Préparée avec le plus grand soin n'est pas désagréable au goût et ne fatigue pas les estomacs les plus délicats.

BROWN, FRERES & CIE

PHARMACIENS

Halifax, N. E.

Burdock Blood Bitters

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERYSIPELE, SALT RHEUM, BRULEMENTS, ETOURDISSEMENT, HYDROPISIE, PALPITATION DU COEUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Milburn & Co. Propriétaires, Toronto.

LA MINERVE

FONDÉE EN 1826

La souscription à l'édition quotidienne est de $6 pour la ville et de $5 pour la campagne.
La souscription à l'édition hebdomadaire est de $1 par an.

Les annonces, par ligne agate, première insertion, 10 cents ; insertions subséquentes, 5 cents. A longs termes, conditions spéciales.

Toute espèce d'impressions exécutées dans nos ateliers.

Adresser toutes communications

LA MINERVE
43, Place Jacques-Cartier,
MONTREAL

CANADA

MONTREAL, 24 AVRIL 1888

LE LIBÉRALISME CANADIEN

Dans son discours-programme au grand banquet du 10 avril, M. Mercier explique son libéralisme dans les termes suivants (rapport de l'*Etendard*) :

"Je ne connais pas, dans notre province, du moins parmi les partisans du gouvernement actuel, d'autre libéralisme que ce libéralisme civil ou politique dont Mgr Cavagnis se déclare partisan.

"On nous calomnie donc quand on nous accuse de libéralisme religieux, de ce libéralisme désapprouvé par l'Eglise. A ces calomniateurs, je me permettrai de rappeler la condamnation prononcée contre eux par le grand Pape Léon XIII, dans l'encyclique *Immortale Dei*.

"Mais s'il s'agit de questions purement politiques, dit-il, du meilleur genre de gouvernement, de tel ou tel système d'administration civile, des divergences honnêtes sont permises. La justice ne souffre donc pas que l'on fasse un crime à des hommes dont la piété est d'ailleurs connue, et l'esprit tout disposé à accepter docilement les décisions du Saint-Siège, de ce qu'ils sont d'un avis différent sur les points en question. Ce serait encore une injustice plus grande de suspecter leur foi ou de les accuser de trahir, ainsi que nous l'avons regretté plus d'une fois."

Veut-on savoir maintenant de quelle espèce de libéralisme Mgr Cavagnis se déclare partisan ? Le voici :

"Le libéralisme présente deux sens : l'un bon, l'autre mauvais. Dans le premier sens, il est synonyme d'ami d'une juste liberté et non de la licence. A ce point de vue, nous sommes tous libéraux ; personne n'aime servir. C'est ainsi que libéral voudra dire défenseur et propagateur de la vraie liberté civile et politique de sa nation, sans blesser aucun droit. C'est là un bien et *c'est être libéral à l'antique*..............."

Nous soulignons les derniers mots parce qu'ils détruisent complètement la prétention de M. Mercier. *Libéral à l'antique*, c'est l'anti-thèse de *libéral à la moderne* ; et quels sont les partisans de M. Mercier et de son gouvernement qui ne voudraient pas passer pour être des libéraux à la moderne ? Nous croirons la déclaration de M. Mercier sincère et vraie, quand il nous annoncera que la *Patrie* et ses patrons, tous admirateurs de la révolution de 1789, ne sont plus ses partisans.

Oui, dans le sens d'ami d'une juste liberté, de défenseur et propagateur de la vraie liberté civile et politique de la nation, nous voulons tous être libéraux, comme le dit si bien Mgr Cavagnis, et dans cette acception du mot, nous affirmons que les conservateurs se sont en tout temps montrés beaucoup supérieurs à leurs adversaires.

Il est admis que nous jouissons ici, au Canada, d'une liberté civile et politique, et même religieuse, qui n'est surpassée nulle part. Et à qui devons-nous cette liberté ? N'est-ce pas aux hommes éclairés qui nous gouvernent à Ottawa ?

Qu'ont fait jusqu'à présent leurs adversaires, les libéraux partisans de M. Mercier ? Des efforts constants pour amoindrir nos libertés civiles, politiques et religieuses.

Qu'a-t-on proposé dans cette conférence libérale de Québec convoquée par le gouvernement de M. Mercier ? De transporter au département colonial de Londres ou au gouvernement impérial de l'Angleterre des prérogatives appartenant à notre gouvernement fédéral en vertu de notre acte constitutionnel ! Bien plus encore, nos libéraux ont voulu sacrifier nos libertés commerciales en abandonnant aux Etats-Unis le droit de contrôler notre tarif, et d'abolir, par conséquent la protection de nos industries nationales. Et la liberté civile, qu'en ont-ils fait ? N'ont-ils pas sans cesse cherché à priver le clergé de ses droits, n'ont-ils pas poursuivi les prêtres devant nos tribunaux pour influence indue ! Oh ! non, ce ne sont pas ceux-là que Mgr Cavagnis appellerait défenseurs et propagateurs de la vraie liberté civile et politique de la nation. !

Impossible de croire à la sincérité de M. Mercier lorsqu'il dit qu'il ne connaît pas d'autre libéralisme que le *libéralisme à l'antique*...... dans notre province, parmi les partisans de son gouvernement. Les libéraux d'aujourd'hui ont-ils jamais renié les idées-mères de leur parti ? Non, et M. Mercier sait fort bien que toutes ces idées étaient empruntées à la presse révolutionnaire de la vieille France, et tendaient toutes à la destruction du cléricalisme, de la hiérarchie catholique, des droits et libertés religieuses, y compris même les *vieilleries* des Evangiles ! C'était le rougisme français, le radicalisme sans mitigation. Alors encore plus qu'aujourd'hui on proclamait son admiration de la grande révolution de 1789, et ses sympathies enthousiastes pour les révolutionnaires du temps.

Enfin, quels sont les noms que le parti libéral canadien honore le plus, et regarde comme les principaux acteurs dans le mouvement qui l'a fait naître ? Papineau et Doutre, qui regardaient le frein religieux comme un esclavage indigne de l'homme libre ! Voilà pourquoi le parti qu'ils dirigeaient s'est attaqué si violemment au clergé pour lui ôter ses moyens de subsistance en abolissant la loi civile qui lui donne droit à la dîme. Voilà pourquoi encore les libéraux leurs partisans proposèrent à plusieurs reprises d'interdire ou de prohiber l'enseignement religieux dans nos écoles.

N'était-ce pas là du libéralisme *à la moderne* ! Et ceux qui ont lutté pour conserver au culte et à l'enseignement la juste liberté dont ils jouissent ne sont-ils pas les vrais libéraux *à l'antique*, dans le sens indiqué par Mgr Cavagnis ?

A l'étranger, quels sont les personnages que nos libéraux, dont M. Mercier est le chef, ont toujours considérés comme des modèles de patriotisme ? Tous les acteurs de la grande révolution de 1789 ont obtenu leurs louanges. Plus tard, Proudhon lui-même a trouvé des apologistes parmi les amis de M. Mercier. Plus récemment encore, les Garibaldi et les Gambetta n'étaient-ils pas leurs héros les plus honorés à la *Patrie*, les archétypes des grandes idées libérales du monde entier ?

Voilà le libéralisme que nous combattons, et que l'encyclique *Immortale Dei* nous fait un devoir de combattre, quoi qu'en dise M. Mercier, pour tromper les partisans dont la foi n'est pas solidement assise.

LE CANADA-FRANÇAIS

Le succès de cette revue a dépassé les espérances de ses fondateurs. Le tirage de la première livraison est épuisé depuis quelque temps déjà, et les abonnements continuent à arriver.

Les administrateurs ont décidé de réimprimer sans délai le premier numéro, afin que les nouveaux abonnés puissent avoir la collection complète. Cette réimpression suivra de près la seconde livraison, qui est en distribution.

Les lecteurs du *Canada-Français* apprendront avec plaisir que l'administration, grâce à la générosité de M. l'abbé Casgrain, a obtenu une part abondante des riches trésors de documents inédits qu'il s'est procurés lors de son dernier voyage en Europe. Ces documents, de la plus haute importance, sont en quantité suffisante pour alimenter la revue pendant longtemps.

Le *Canada-Français* formera donc, avec le temps, une collection extrêmement précieuse à tous les points vue.

Que ceux qui désirent s'abonner et qui ne l'ont pas fait encore, se hâtent de profiter du nouveau tirage, dont une grande partie est déjà retenue.

S'adresser à Mgr Hamel, gérant du *Canada-Français*, séminaire de Québec, ou aux divers agents.

LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

Quoique en possession du pouvoir, les républicains ne s'y sentent pas affermis. Ce n'est pas tout, en effet, d'être les maîtres, il faut savoir gouverner. Or, en dix ans de règne, comme l'établit l'*Univers*, dans un article élaboré qu'il consacrait à la république il y a quelque temps, les républicains ont avili le gouvernement, ils se sont montrés incapables d'exercer le pouvoir. Tout était à leur volonté, et ils n'ont rien su faire. Avec le pouvoir le plus absolu, ils ont abouti au néant. Leur impuissance les rend inquiets. Que doit penser le pays d'un régime qui ne lui a donné que l'anarchie ? C'est une situation critique pour le parti républicain que d'en être venu à faire douter, malgré la faveur du suffrage universel, qu'il soit capable d'être un gouvernement. Aucun ministère n'a pu durer au delà du temps nécessaire pour préparer les intrigues et les compétitions sous lesquelles il a succombé. On arrive à la l'anarchie. D'un côté, le socialisme grandit ; de l'autre, les voies s'ouvrent pour la dictature. Où est le gouvernement ?

Sous le régime du suffrage universel, l'autorité, comme la richesse, n'est plus qu'une chose de confiance. Aujourd'hui il n'y a plus réellement de richesse. Ce n'est ni le sol ni l'origine qui en est la base ; elle est toute fiduciaire, elle dépend du prix attaché à des valeurs fictives, qui représentent la fortune publique. Le jour où la confiance cesserait, ce serait une banqueroute universelle. De même, l'autorité n'existe plus que par l'idée qu'on a qu'elle est assez forte pour se soutenir. Jadis elle avait pour base le respect, l'obéissance. C'était un fondement inébranlable. Les gouvernements monarchiques étaient des institutions établies sur le droit du souverain et le devoir des sujets. Les gouvernements démocratiques ne sont plus que des établissements de crédit ; ils valent ce qu'on croit qu'ils valent. L'autorité n'est plus rien par elle-même.

Du reste, quel respect peut-on avoir de l'autorité en un temps où le nombre fait la loi, où les révolutions déterminent le droit, où le succès consacre tous les attentats ! Les républicains ont achevé de détruire le principe d'autorité par l'abus qu'ils ont fait de la puissance. Sous leur règne, on a vu la loi causer plus de mal que le crime. C'est au nom de la loi que les domiciles des congrégations religieuses ont été envahis par les agents de la police, comme ils ne l'eussent pas été par des brigands ; c'est au nom de la loi que les membres de ces congrégations ont été expulsés et dispersés, comme par une invasion de barbares ; c'est au nom de la loi que les crucifix ont été arrachés des murs des écoles et des hôpitaux, comme si les iconoclastes avaient passé par là. A côté de ces excès commis en vertu de la loi, on voit aussi les assassins et les incendiaires amnistiés par la loi ; les fauteurs de la Commune, les Rochefort, les Vaillant, les Basly, les Pyat, reprendre rang, avec la loi, dans les assemblées municipales et politiques, jusque dans les emplois officiels ; les attentats les plus graves contre la religion et la morale se commettre à la faveur de la loi ; enfin, des coupables comme les Wilson, convaincus de concussions et de trafics scandaleux, condamnés par l'opinion et surtout par leurs actes, et absous par la loi. Quelle idée peut-on avoir, après cela, de la loi et de l'autorité ?

Les républicains sont au pouvoir, mais ils ne représentent pas l'autorité. Ils ne sont pas soutenus par le respect. C'est un parti qui est le maître ; il a pour lui le suffrage universel, mais pas le pays. Un pays ne tient au gouvernement qu'autant qu'il lui est attaché par le lien du devoir. Qui se sent tenu de la sorte envers la république ? Celle-ci a des partisans et rien de plus. Le roi avait des sujets. Pour tout le monde, il était l'autorité, le droit. Avec le principe du suffrage universel, la république n'est et ne peut être qu'un régime d'occasion. La majorité le fait et le défait. Une insurrection, un coup de force, un appel au peuple peuvent tout changer du jour au lendemain. Voici, d'un côté, la Commune ; de l'autre, le césarisme : Pyat ou Boulanger. La république a peur ; elle se sent menacée. La confiance lui manque ; l'opinion se détache d'elle : c'est un gouvernement abandonné qui s'écroule.

ECHOS DU JOUR

L'honorable M. Mowat partira pour l'Europe le 24 mai prochain.

Le duc d'Orléans, qui a l'intention de prolonger son séjour aux Indes, va être attaché pendant quelque temps au 4e bataillon des *King's Royal Rifles*, en garnison à Chakrata. Il passera ensuite dans l'état-major du duc de Connaught.

On pourra juger par les extraits des principaux journaux de Montréal et Toronto que nous donnons ailleurs, en quelle haute estime était tenu notre regretté ami, l'honorable Thomas White, dont les funérailles ont lieu cette après-midi.

On mande de Paris que la Compagnie générale transatlantique va faire construire un nouveau grand paquebot pour le service entre le Havre et New-York. Le nouveau navire s'appellera la "Touraine" ; il sera mis en chantier à Penhoët, et entrera en service en juillet 1889. Sa vitesse sera de 22 nœuds.

C'était hier le centième jour de la présente session du congrès de Washington. Imagine-t-on le nombre des projets de loi ou résolutions présentés au sénat et à la chambre pendant ces cent jours ? Douze mille cinq cent soixante-huit, ou cent vingt-cinq et une fraction par jour ! On pense bien que toute cette besogne ne s'expédie pas au fur et à mesure ; cependant la chambre a voté 425 bills, et le sénat 831, ce qui est déjà un joli travail.

Il y a une dizaine d'années environ, la Société de géographie de Paris fêtait avec éclat à Paris le centenaire de John Cook, heureuse de rendre hommage à la mémoire de ce hardi et célèbre navigateur.

Cette année, un comité présidé par M. Ferdinand de Lesseps, assisté des amiraux Jaurès, Paris, de la Gravière et Mouchez, vient de se constituer, en France, dans le but d'organiser encore un autre centenaire : celui de la mort de l'illustre navigateur français La Pérouse.

Une exposition, comprenant tous les souvenirs concernant La Pérouse et retrouvés jusqu'à ce jour, s'organise à l'hôtel de la Société de géographie.

Le *Moniteur de Rome* nous apprend que M. Crispi, le chef du cabinet italien, ne se lasse pas de sévir contre les syndics qui signent la requête en faveur de l'indépendance du Souverain Pontife. Aux destitutions précédentes M. Crispi vient d'en ajouter deux autres. Les honorables syndics ainsi frappés exerçaient leurs fonctions dans des communes du Piémont.

L'arbitraire gouvernemental et la haine des sectaires ne désarment pas ; mais on constate en même temps que la conscience publique, dont les manifestations sont d'autant plus significatives qu'elles sont plus violemment combattues, entend résister et qu'elle réprouve de plus en plus les prétentions, les procédés et les attentats des ennemis de l'Eglise.

Le *Chinese Times* donne les renseignements suivants sur le mouvement de la population en Chine. En 1760, elle s'élevait à 196 millions d'âmes ; en 1796, elle était de 275 millions ; elle s'était donc accrue de 2 millions d'âmes par an pendant cette période de paix.

En 1821, elle est de 355 millions, soit une augmentation annuelle de 3 millions depuis 1796. De grandes famines enrayent cette progression ; toutefois, en 1849, on estime la population du Céleste-Empire à 412 millions d'habitants. De ce moment, la famine, les insurrections des Taïpings et des musulmans sont cause d'une grande diminution et, malgré le calme des dernières années, en 1887, la population n'est plus que de 380 millions d'habitants.

Il résulte des documents officiels publiés par le gouvernement anglais que, sur une population de 26 millions d'habitants environ, l'Angleterre et le pays de Galles comptaient, à la fin de janvier, 778,111 indigents recevant des secours sur les fonds provenant de la taxe pour les pauvres.

Les *workhouses*, ou dépôts de mendicité, contenaient, à la même époque, 200,034 pensionnaires, soit un peu plus d'un mendiant par 130 habitants. Mais, comme le séjour dans ces établissements manque absolument de charmes, les indigents ne se décident à y entrer que lorsqu'ils sont excédés par les souffrances.

Ces chiffres portent avec eux de tristes conclusions, et ils nous montrent combien la riche Angleterre a encore de progrès à accomplir, afin de diminuer ce hideux fléau du paupérisme.

Toutes les colonies australiennes viennent d'adopter de concert des mesures législatives spéciales pour arrêter l'afflux de l'immigration chinoise. La partie de l'Australie du sud appelée Territoire nord ne sera pas régie par les mêmes règles en raison du caractère tropical de sa culture qui ne peut se priver de la main-d'œuvre asiatique.

Une ligne a été tracée au delà de son territoire, ligne que les Chinois ne pourront dépasser sans se trouver astreints au paiement d'un impôt de capitation, relativement élevé, appelé *polltax*. Juste au-dessus de cette démarcation se trouvent des mines de rubis récemment découvertes et qui attirent l'attention, et avaient déjà déterminé l'arrivée d'un grand nombre de fils du Céleste Empire. Des instructions ont été immédiatement télégraphiées pour ordonner l'application de la nouvelle législation même par anticipation.

Les amis de M. John Sherman, désigné comme candidat à la présidence par la convention républicaine de l'Ohio, ont attentivement compulsé les statistiques politiques de tous les Etats et territoires, et ils ont trouvé que dès à présent ils peuvent compter sur 312 voix à la convention nationale. Or, comme la majorité nécessaire pour fixer le choix de la convention est de 411, il ne manquerait plus que 99 voix à M. Sherman pour devenir définitivement le candidat du parti.

Une conférence sera tenue ces jours-ci à Washington entre les principaux agents de la candidature Sherman dans tout le pays pour organiser une action commune, comme cela a été fait dans la dernière campagne par M. Blaine. Les coryphées du parti affirment que leur délégation restera solide et inébranlable tant qu'il y aura une lueur d'espoir, et que jamais un candidat n'a été présenté devant une convention avec d'aussi brillantes chances de succès.

NOTES PARLEMENTAIRES

(*Dépêches spéciales*)

OTTAWA 23.

La chambre a été témoin cette après-midi d'une des scènes les plus émouvantes qui se puissent concevoir. Un vétéran de la politique, accoutumé a envisager froidement les évènements les plus inattendus, souvent très pénibles, qui se produisent dans l'administration des affaires publiques, s'est senti tellement dominé par l'émotion, au moment d'annoncer à la chambre la mort d'un collègue, qu'il a dû reprendre son siège sans pouvoir achever la phrase qu'il avait commencée. C'est que ce collègue était pour le vétéran en question plus qu'un camarade d'armes ordinaire, mais un de ces amis personnels, si intimes qu'ils fondent leur existence propre dans celle des hommes avec qui ils se lient et semblent enlever à ceux-ci la moitié d'eux-mêmes, en descendant dans la tombe.

Le lecteur a compris qu'il s'agit de sir John Macdonald et de feu l'honorable Thomas White.

Sir Hector Langevin a suppléé le premier ministre qui, des sanglots dans la gorge, et les yeux baignés de larmes, n'a pu que trouver la force d'indiquer par des mouvements de tête qu'il adhérait en tout point au tribut d'éloges décerné à feu M. White par l'honorable ministre des travaux publics. Son discours ainsi que celui de l'honorable M. Laurier n'ont fait qu'ajouter à l'émotion générale.

La chambre s'est ajournée à mercredi après-midi pour permettre aux membres du parlement d'aller rendre les derniers devoirs à leur regretté collègue, à Montréal.

La translation des restes de M. White se fera par train spécial demain matin. Le départ de la capitale est fixée à 9.45 a. m.

FEU L'HONORABLE M. WHITE

La Presse :

C'est avec peine que nous avons à enregistrer la mort de l'honorable M. Thomas White, ministre de l'Intérieur dans le cabinet fédéral. La mort de M. White est une perte pour la Chambre des Communes et pour tout le pays.

Le Monde :

Cette mort met dans un deuil profond Ottawa et Montréal, où elle était connue dès hier matin, et elle plonge sa famille et ses amis dans la consternation.

Non seulement le parti conservateur, mais le pays tout entier perd en lui un de ses hommes d'Etat les plus dévoués et les plus habiles.

Doué d'une vaste intelligence, possédant des connaissances approfondies et un ardent patriotisme, il s'intéressait avec ardeur à toutes les questions publiques et il y brillait toujours au premier rang. Dans la presse, à la chambre, dans les assemblées, son avis avait toujours un grand poids.

L'Etendard :

Comme journaliste, M. White a su faire de la *Gazette* un des journaux les mieux rédigés du pays, qualité qu'elle n'a pas perdue depuis qu'il s'en est retiré.

M. White était un des ministres les plus influents du cabinet, son habileté incontestée lui assurait une part prépondérante dans la direction des affaires.

Cette perte sera vivement sentie du ministère et de son parti.

Le *Herald* :

Bien qu'il fût l'un des meilleurs ministres de l'Intérieur qu'ait eus le pays, il n'a pas été assez longtemps dans le gouvernement pour voir les résultats pratiques de son travail, non plus que pour faire oublier le souvenir de sa carrière de journaliste, parce qu'il aurait fait, s'il eût vécu plus longtemps, dans la législation du pays. Comme journaliste, on se le rappellera longtemps dans les deux principales provinces du Canada, car il avait dirigé le *Spectator*, de Hamilton, quelques années avant de prendre la rédaction de la *Gazette* de Montréal, journal auquel il tenait, et qu'il a tant contribué à rendre ce qu'il est aujourd'hui. Politique assez partisan, il savait mettre de côté toutes questions de parti dans ses relations sociales et il comptait de nombreux amis parmi ses adversaires politiques. Il était justement populaire et parmi ses intimes, et parmi les hommes d'affaires, et il jouissait du respect et de l'estime d'un grand nombre d'hommes qui le connaissaient seulement de réputation, et surtout du respect et de l'estime de ceux qui l'ont connu dans le journalisme canadien.

La *Gazette* :

De l'Atlantique au Pacifique, il n'y a pas de chaumière ou foyer dont les habitants ont à cœur les intérêts de leur pays, où la nouvelle de la mort de M. White ne sera pas reçue avec douleur. Sa perte est une perte nationale. Mainte et mainte fois durant sa carrière, des hommes de toutes nuances politiques se sont unis pour honorer ses grands talents, son patriotisme éclairé et son esprit entreprenant. Il sera regretté partout et pendant longtemps, comme journaliste, orateur, homme d'Etat citoyen et membre de la haute société. Il y a peu d'hommes, pour lesquels la nature se soit montrée aussi prodigue de ses dons, et qui ait obtenu une place aussi éminente.

Il y a peu d'hommes chez qui l'on rencontre d'aussi grandes capacités, unies à tant de vertus, d'excellence de caractère, et autant de grâces. Ses adversaires n'ont jamais réussi à trouver quoi que ce soit à lui reprocher. Lorsqu'ils ont appris à le connaître tel qu'il était, ils ne pouvaient s'empêcher de le respecter, quelques fussent leurs différences d'opinion. Quant à ses amis—et il en possédait une légion—sa loyauté naturelle empêchait qu'ils fussent autrement que loyaux envers lui. Et aujourd'hui, la nouvelle qu'il n'est plus, fera tomber plus d'une larme, dans le pays.

Le *Globe* :

Par la mort de l'honorable M. Thomas White, le pays vient de perdre un homme public aimable et de talent. En politique, dans le journalisme et dans les conseils de l'Eglise anglicane, il s'est distingué pendant plusieurs années et a rendu de nombreux services à ses collègues et il a su conserver l'amitié de ceux à qui il était opposé. Il était remarquable pour sa vigueur, sa lucidité, sa solidité, sa souplesse et sa promptitude à agir, soit en parlant, soit en écrivant, et il était d'un tempérament doux et comme ministre il a fait plus qu'on ne s'attendait généralement à le voir faire et c'était un administrateur consciencieux et laborieux. Essentiellement partisan et parfois lutteur courageux, on l'a rarement accusé de rancune ou de malice. Parmi les journalistes il était très populaire. Somme toute, son influence était modérée et douce et, comme telle, hautement utile dans un pays, divisé par des différentes races et croyances.

Le *Mail* :

Les hommes de toutes les opinions politiques apprendront avec un profond regret la mort du ministre de l'intérieur, arrivée samedi soir, à Ottawa. M. White a pris le lit, il y a une semaine.

Dans la vie privée, c'était un homme affable, droit et un esprit cultivé. Dans la vie publique, c'était un travaillant et un consciencieux, et bien que toujours mêlé à la politique active il sut conserver le respect de tous.

Comme journaliste, il était au premier rang. Comme ministre, il a administré un département difficile avec habileté et succès, et possédant à fond toutes les branches de l'administration, il était un des membres les plus utiles du cabinet. Dans l'ensemble, sa carrière a été distinguée et par sa mort prématurée le pays perd un des hommes d'Etat les plus brillants de la nouvelle génération.

L'Empire :

Que la mort de M. White soit un grand coup pour le parti conservateur, une perte sérieuse non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour le pays, c'est un fait qu'il est impossible de déguiser. Il était sous bien des rapports le type du Canadien. Il avait grandi avec son pays, et il avait plus que de la fierté ordinaire pour son avancement. Personne ne connaissait mieux ses grandes ressources, personne ne suivait son développement avec un plus vif intérêt, personne ne pouvait avoir plus d'espoir en son avenir. Il avait toute la fierté d'un patriote et tout le courage d'un chef en travaillant à ce développement qui a fait le développement du Canada d'aujourd'hui, si grand comparé au Canada d'il y a trente ans, et parmi les nombreux hommes capables que le parti conservateur compte dans ses rangs, parmi les hommes publics, il n'y en avait pas que les jeunes Canadiens ne regardassent comme un type si satisfaisant du jeune Canada lui-même. Son habileté comme *debater*, son énergie comme administrateur, sa sagesse dans le conseil, sa sagacité dans le discernement des besoins du peuple et du courant de l'opinion publique étaient inappréciables pour le gouvernement et d'un grand avantage pour le pays.

La *Patrie* :

C'est avec un profond regret que nous annonçons aujourd'hui le décès de l'honorable Th. White, député de Cardwell, ministre de l'Intérieur et surintendant des affaires des sauvages.

Cette mort est aussi soudaine que prématurée, car feu l'honorable Th. White n'était âgé que de 57 ans et sa maladie n'a duré que quelques jours ; elle laissera un vide énorme dans tout le pays, dans le monde politique comme dans le monde du journalisme dont feu l'honorable Th. White était une des figures les plus intéressantes et les plus sympathiques.

Le pays tout entier regrettera la disparition de ce brillant homme d'Etat qui tout en servant son parti de toute l'ardeur de ses convictions sut rester un homme aimable et bienveillant pour ses adversaires. Sa part de travail dans le cabinet était énorme et c'est là que sa perte se fera plus lourdement sentir.

Feu l'honorable Th. White avait conservé de son long séjour dans les rangs du journalisme une sympathie spéciale pour cette confrérie et sa popularité était très grande dans la presse canadienne qui savait l'apprécier et l'estimer.

Du *Witness* :

Le Canada déplorera vivement la perte de l'homme affable autant que capable emporté si prématurément. Ceux qui ont suivi sa carrière et qui ont pu observer son grand désintéressement en politique resteront convaincus qu'il a retiré moins de profits du parti conservateur qu'il ne lui en a donné. Il nous est arrivé assez souvent de différer d'opinion avec M. White non seulement sur les grandes questions politiques mais aussi sur les moyens de les faire triompher. Mais nous pouvons lui rendre le témoignage qu'il est mort à son poste, victime des exigences de son pays.

Du *Star* :

Par la mort de l'honorable M. White le pays perd un de ses meilleurs serviteurs ; la couronne, l'un de ses ministres les plus capables et la presse canadienne l'un de ses membres les plus distingués. Les profonds regrets que sa perte inspire à son parti seront partagés par ses adversaires pour qui il n'eut jamais de paroles malveillantes. Un de ses legs à ses compatriotes, et pas le moindre à coup sûr, est l'exemple qu'il leur laisse d'une carrière des plus honorables.

Les Canadiens des Etats-Unis

MINNEAPOLIS Minn—La paroisse de Notre-Dame de Lourdes et la Ligue du Sacré-Cœur seront représentées à la Convention de Nashua, par le Rév. P. Daignault ; la paroisse de Sainte-Clothilde et la ligue du Sacré Cœur par le Rév. P. Nougaret. Les paroissiens des deux paroisses travaillent activement pour prélever l'argent nécessaire pour payer les frais de voyages des délégués. M. Louis Laramée a ouvert une liste de souscription en signant son nom en tête pour $20, pour la paroisse Sainte Clothilde.

—Deux soirées dramatiques ont été données dans le sous sol de l'église de Notre-Dame de Lourdes, au profit de l'école de la paroisse les 9 et 10 courant. La première pièce, "La Nouvelle Farce de Jocrisse" et la deuxième, "Le retour du Crime" en deux actes ont été bien rendues. M. le Prof. D. Archambault a fait preuve de grands talents dans l'organisation de ces soirées. Les jeunes artistes ont tous bien joué leur partie, M. E. Rainville surtout, dans son rôle de "Criquet", a soulevé les applaudissements de la foule. M. A. J. Beaudoin, dans celui de "Vieux sergent" a bien fait rire l'auditoire. Enfin tous les rôles ont été très bien exécutés, et les acteurs méritent nos félicitations ; les deux soirées ont eu un beau succès. M. l'abbé S. Daignault, recteur de la paroisse a droit à la reconnaissance de tous ses paroissiens pour avoir doté la congrégation d'une aussi bonne école et de s'être assuré les services d'un professeur aussi compétent que M. M. Archambault pour donner l'éducation à nos enfants.

ALBANY—Le Dr G. U. Peltier de Cohoes, N. Y. vient d'être nommé par le Président Suprême de Brooklyn, médecin-examinateur du Conseil Montcalm, C. B. L. de Cohoes.

—Les sociétés Canadiennes de cette ville assisteront probablement au grand pique-nique que la société Saint Jean-Baptiste de Cohoes doit donner le 4 juin, à l'occasion du 20 anniversaire de sa fondation.

—Mlle Lillie Favreau, notre jeune et populaire organiste a eu la bonne fortune de gagner les boucles d'oreilles en diamant qui ont été données, la semaine dernière, au festival du "Jackson Corps. Elles sont évaluées à $150.

—Un certain nombre de pèlerins de la ville de Mexico ayant à leur tête, Sa Grandeur Mgr Buena Ventura Portillo, sont passés en cette ville samedi dernier. Ils étaient en route pour New-York où ils s'embarqueront immédiatement pour Rome. Ce parti consiste de 180 personnes, parmi lesquelles il y a 25 prêtres. Tous les pèlerins portent le costume de leur pays natal. Le train spécial qui les transportait se composait de 12 wagons ornés de bannières portant l'inscription suivante : "From the City of Mexico to Rome." De la ville de Mexico à Rome. Ils apportent avec eux de magnifiques présents pour Sa Sainteté Léon XIII. Ils ont 28 boîtes de un pied carré en montant. Leur plus riche présent consiste en une croix en or solide enrichie de pierres précieuses. Cette croix a neuf pouce de long et représente une valeur de $80,000.

SAINT-ALBANS—Mercredi dernier, Mme Joseph Deslauriers est succombée à une cruelle maladie, qui la minait depuis au delà de quatre ans.

La nouvelle de cette mort a causé un deuil général dans la paroisse, car la défunte par sa piété et la bonté de son chœur avait su s'attirer l'estime générale. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et des parents inconsolables.

—Le souper donné par les dames de Sainte-Anne au profit de l'autel dédié à leur patronne a été un véritable succès.

Après le souper il y eut une votation, les contestantes étaient Mmes Fred Lecour et Ephrem L'Ecuyer ; la palme resta à madame Lecour qui reçut le plus grand nombre de voix.

La votation fut suivie d'une petite pièce comique par Mmes Robert et McLeod, ces deux dames ont fait preuve d'un beau talent pour la comédie.

La soirée se termina par la chanson comique "C'est ma fille" par Mme Robert.

La recette a dépassé la somme de $180. Joli succès qui fait honneur à ces dames et spécialement à Mme Lafontaine leur présidente.

—La congrégation canadienne de Saint-Albans est à organiser un grand bazar qui aura lieu dans le cours de juin prochain, au profit de leur église que leur zèle et infatigable pasteur, M. l'abbé J. Daignault, a décidé de faire terminer. Déjà un montant assez considérable est souscrit par les zélés promoteurs de l'entreprise, et le contrat de la peinture à fresque et des décorations a été accordé à M. Meloche de Montréal dont la réputation est si bien connue du public. Dans quelques mois nous aurons une plus belles églises des Etats de la Nouvelle Angleterre, tant sous le rapport du goût que du fini.

Décès

WHITE—A Ottawa, samedi, le 21 Avril 1888, à l'âge de 58 ans, l'honorable Thomas White, C. P., M. P., ministre de l'intérieur et surintendant général des affaires des sauvages.

Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt, rue Metcalf, Ottawa, mardi matin, le 24 courant, à 9 heures, pour se rendre à la gare du Canada Atlantique. Les funérailles auront lieu à l'église Saint-George, Montréal, à deux heures de l'après-midi.

Les amis sont priés de ne pas envoyer d'emblèmes de fleurs.

ON DEMANDE un peintre ou un voiturier sachant les deux ouvrages, sera préféré. S'adresser par lettre ou personnellement à Adolphe Beauchamp, voiturier, Saint-Martin, comté Laval. 187—s

ON DEMANDE DEUX AGENTS de ville pour une riche et populaire compagnie d'assurance anglaise contre le feu, un Canadien-français serait préféré plus particulièrement pour la partie Est de la ville ; un Anglais serait alors préféré particulièrement pour la partie Ouest de la ville. Une commission très libérale est accordée avec laquelle plusieurs sont parvenus à l'aisance et à la fortune.
S'adresser : Bureau de la MINERVE, Montréal. 191-t

AVIS.—On demande un instituteur pour l'école modèle du village de la paroisse de Saint-Jean Chrysostôme, comté de Chateauguay, pour l'année scolaire, commençant le 1er juillet prochain (1888). S'adresser à Frs. Delisle, président des Commissaires d'Ecole, Saint-Chrysostôme, P. Q. ino

SON EXCELLENCE le GOUVERNEUR GENERAL et la MARQUISE de LANSDOWNE

RECEVRONT A L'HOTEL DE VILLE

MARDI, 1er MAI PROCHAIN

A 3 heures p. m.

Les messieurs et dames qui désirent présenter leurs respects à Leurs Excellences sont priés d'apporter deux cartes, dont l'une sera remise à l'aide-de-camp de service et l'autre au planton de service.

(Par ordre) HENRY STREATFIELD, Capitaine,
190-d Secrétaire du Gouverneur Général.

Funérailles de l'honorable Thos White

Les membres de l'Association Conservatrice et du Club Conservateur de Montréal, et tous leurs amis, sont priés de bien vouloir se joindre aux membres du "Junior Conservative Club," pour assister en corps aux funérailles de l'honorable Thomas White.

A cette fin, les membres des différents clubs sont priés de se réunir au Saint-Lawrence Hall, à 1.30 heures p. m.

E. J. BEDARD, Secrétaire, Junior Conservative Club.

Chambre de Commerce de Montréal

Funérailles de l'honorable Thos White

Les membres de la Chambre de Commerce de Montréal et de l'Association de la Halle aux Blés sont invités à assister aux funérailles de l'honorable Thomas White, à l'église Saint-Georges, à DEUX heures cette après-midi (Mardi).

M. White fut pendant plusieurs années membre du Conseil de la Chambre de Commerce, et représenta la chambre pendant longtemps à la Chambre de Commerce du Dominion, dont il fut aussi un officier exécutif.

Par ordre, GEO HADRILL, Secrétaire.

Montréal, 24 Avril 1888.

COMTE D'HOCHELAGA

Les amis de M. J. O. Villeneuve qui ont des voitures pour le jour de la votation, sont priés de donner leurs noms au Comité Central, Chateau Ramsay, rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville.

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant "L'œuvre des âmes du Purgatoire et de la conversion des infidèles."

191—um LOUIS RICARD, Pour les Requérants

THEATRE ROYAL !

SPARROW & JACOB, Propriétaires et Gérants

Semaine commençant Lundi, le 23 Avril après-midi et soir.

JOSEPH J. DOWLING, l'acteur favori, dans le fameux drame

NEVER SAY DIE

Magnifiques décors, chansons, danse, etc. Prix d'admission, 10, 20 et 30 cts. Sièges réservés, 10 extra. Le plan de la salle est au magasin de musique de Prince, rue Saint-Jacques.

Semaine suivante : LITTLE NUGGET !

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au bureau de LA MINERVE

COMTE D'HOCHELAGA

Le Comité Général de M. J. O. VILLENEUVE Candidat conservateur pour le comté d'Hochelaga siègera tous les jours dans les salles de L'ASSOCIATION CONSERVATRICE No. 1548 Rue NOTRE-DAME en face de l'Hotel de Ville.

CONCERT

PAR

L'HARMONIE de MONTREAL

Et le Cœur des Montagnards

AVEC LE CONCOURS DE LA GARDE DU PALAIS ARCHIEPISCOPAL.

A LA NOUVELLE CATHEDRALE

MARDI, 1er MAI 1888

15ème anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal,

AU BENEFICE DE LA CATHEDRALE

Billets d'admission . . . . 25 Cts
Sièges réservés . . . . . . 50 Cts

191-jd

Académie de Musique DE QUÉBEC

CONCOURS DE 1888

Les Concours de 1888 auront lieu à QUÉBEC,

JEUDI, 28 DE JUIN PROCHAIN

A

L'UNIVERSITÉ LAVAL

Et commenceront à NEUF heures A.M.

— PROGRAMME : —

ORGUE—1ère Classe, Sonate, No 2, en *do* mineur, Mendelssohn.—2e Classe. Postlude en *do* mineur, livre 3, No 155, Rink. Lecture à première vue d'un morceau d'une difficulté relative à ces deux classes ; examen sur le plein-chant et la régistration.

PIANO—1ère Classe, Premier mouvement de la 11e Sonate de Clementi, (dernière du second cahier, No 146b, édition Peters.)

2e Classe—Premier mouvement de la 3e Sonate, en *fa* dièse mineur, de Clementi (édition Peters.)

3e Classe—Premier mouvement de la Sonate en *la* majeur, No 4, op. 25, de Dussek (édition Peters.) Les candidats devront lire un morceau à première vue et seront interrogés sur la théorie élémentaire de la musique.

HARMONIE—Consonnante et dissonnante naturelle. Réalisation de basse chiffrée.

CONCOURS SPECIAUX

Un concours pour le titre de Lauréat sera ouvert en faveur des porteurs du diplôme de première classe, conformément à l'article 11 de la constitution.

— PROGRAMME : —

ORGUE—Final, en *si* bémol majeur, op. 40, Guilmant. Lecture d'un morceau à première vue et improvisation d'un prélude sur un sujet donné.

PIANO—Impromptu en *si* bémol de Schubert (édition Peters.) Lecture d'un morceau à première vue.

HARMONIE—Théorique et pratique.

ERNEST GAGNON, Président.
JOS. A. DEFOY, Secrétaire.

21 Avril 1888

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu, à son bureau, rue Saint Jacques, MARDI, le premier Mai prochain, à UNE heure p. m., pour la réception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des directeurs.

Par ordre des directeurs,
H. BARBEAU, Gérant.

Montréal, 31 Mars 1888. 171-um

PHARMACIE A VENDRE

Sera vendue à l'enchère, le premier Mai prochain, à onze heures de l'avant-midi, à l'ancienne pharmacie de feu J. H. Larocque, de Saint Jean, P. Q. C'est une bonne occasion d'acheter un établissement de ce genre à des conditions très favorables.

Le fonds de commerce est en très bon état et bien assorti. Les fixtures de la pharmacie sont nouvelles et très élégantes ; la clientèle est considérable et augmentant continuellement.

L'inventaire est d'environ quatre mille cinq cent piastres, y compris l'ameublement. Le magasin peut être loué à des conditions faciles.

Pour renseignements, s'adresser à

DAME J. H. LAROCQUE,
Ou à CHS NOLIN, Ecr., Shérif, Saint-Jean, Québec.
ELMIRE LAROCQUE.

Saint-Jean, le 21 avril 1888. 189-q

AVIS

Succession de feu l'Honorable JOHN HAMILTON

ET

HAMILTON & FRERES

En Liquidation.

Le soussigné, George A. Hamilton, qui a été nommé fidéi-commissaire en vertu du testament de l'honorable John Hamilton, prie toutes les personnes qui ont des réclamations contre la dite succession de les produire entre ses mains, et celles qui sont endettées à la dite succession de faire parvenir le montant de leur dette à son bureau à Montréal.

Le soussigné, Caledon F. Gilder, qui a été autorisé de diriger les affaires de Hamilton & Frères, en liquidation, prie les personnes qui ont des réclamations contre cette société de les produire, et celles qui sont endettées envers cette maison, de faire parvenir le montant de leur dette, au bureau de la dite société, à Hawkesbury Mills, Ontario.

G. A. HAMILTON, Fidéi-Commissaire de feu l'Honorable John Hamilton.
CALEDON F. GILDER, Procureur de la maison Hamilton & Frères, en Liquidation.
179

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Grande Vente par Encan

A LA RESIDENCE DE

Feu l'honorable L. A. Senécal

No 71

Rue DUBORD

EN FACE DU JARDIN VIGER

Tout le mobilier de cette résidence, Argenterie, Objets d'art, etc., etc., seront vendus par encan,

Mardi, le 24 courant

AMEUBLEMENTS DE Salon, Salle à manger, Bibliothèque, Boudoir, 8 chambres à coucher, Office, Cuisine.

Le contenu de la cave, comprenant des vins de première qualité, Clarets, Sauternes, Sherry, etc.

On sera admis à examiner le mobilier lundi.

Vente à DIX heures.

187 BENNING & BARSALOU, Encanteurs.

PAR THOMAS J. POTTER

455 RUE DES COMMISSAIRES, en face du marché Sainte-Anne.—Vente par encan, par autorité de justice, d'un magasin appartenant à la succession de feu [illegible] Gagnon, et désigné sur le cadastre comme No 20, quartier ouest, mesurant environ [illegible] pieds [illegible] pouces de front par 45 ; superficie, 17[illegible] pieds, avec sortie en arrière sur la rue Saint Paul ; une belle place d'affaires, dans le centre de la ville.

Pour être vendu avec réserve, au dernier enchérisseur, à mes salles,

Lundi après-midi, 30 Avril, à 2.30 hs

Conditions : argent comptant.

THOMAS J. POTTER, Encanteur.

Pour plus de détails, s'adresser à MM. [illegible], N. P. 184

GRANDE

Importation d'Etalons

PERCHERONS ET NORMANDS

Les meilleurs chevaux du monde pour le trait et le carrosse

Expédiés directement du Perche par MM. de Grancey & Cie

Consignés à l'Honorable Ls. BEAUBIEN, Montréal

AVIS.—Vers le milieu de Mai prochain, arrivera à Montréal un convoi de vingt têtes, étalons percherons, juments percheronnes, étalons normands et pour les amateurs un ou deux arabes. Animaux hors ligne et entrés au registre de filiation française.

Les sociétés d'agriculture et les cultivateurs ont là une chance exceptionnelle de se procurer un bel étalon de trait ou de carrosse sans être obligés de courir les risques de l'importation.

Conditions de vente : moitié comptant, moitié à un an sur billet.

L'arrivée et l'endroit où les chevaux seront tenus seront annoncés plus tard.

Pour plus amples détails, s'adresser à M. LOUIS BEAUBIEN, No 30 rue Saint-Jacques, Montréal, à 2 heures p.m. tous les jours. 153—15

AMEUBLEMENT DE VILLE.—Avantage extraordinaire.—$500 comptant.—Je paierai cette somme à tout marchand de meubles du Dominion qui prouvera qu'il peut vendre un ameublement [illegible]. C'est le meilleur moyen d'enseigner l'endroit où l'on peut acheter des ameublements à bon marché et épargner de l'argent.

JAMES STEEL, 1825 rue Notre-Dame. Jno

JOURNAL DES DAMES ET DES DEMOISELLES

ET

BRODEUSE ILLUSTREE REUNIS

Guide complet de tous les travaux de Dames

Littérature choisie avec Illustrations, Voiles, Lingeries, Travaux avec figures, Broderies diverses, etc. Collection nombreuse de Broderie en tous genres, Guipures, Crochet, Tricot. Album, in-folio. Prix : $2.50.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE

MM. J. B. ROLLAND & FILS

6 à 14 rue Saint-Vincent, Montréal.

JOSEPH FORTIER

FABRICANT

Papetier et Négociant

Fournitures de Bureau. Livres de Compte, etc.

256 et 258 Rue St-Jacques, Montréal.

Nouveautés en Papiers Peints

(TAPISSERIES)

150,000 ROULEAUX

Les soussignés viennent de recevoir un magnifique assortiment de Tapisseries pour Bureaux, Salles à manger, Chambres à fumer, Passages, Chambres de bains, etc. etc. variant en prix de 20 à 45 centins le rouleau, avec bordures assorties à chacun de ces papiers.

Le grand avantage qu'il y a dans l'emploi de ces tapisseries, c'est qu'elles peuvent être lavées sans qu'il soit nécessaire de les faire vernir.

Les dessins en sont très variés et d'une exécution qui ne laisse rien à désirer.

Comme toujours, l'assortiment le plus considérable, le plus varié et le plus nouveau de tapisseries qu'il soit possible de trouver à Montréal. Bordures, Frises, Moulures, Coins et Centres pour plafonds, décorations, etc.

Le prix d'une certaine quantité de papiers vendus à 7, 8 et 9 cents ont été réduits au prix uniforme de 6 cts, avec remises spéciales.

Coupons vendus au-dessous du prix coûtant.

Une visite est respectueusement sollicitée.

FABRE & CRAVEL

No 1619, Rue Notre-Dame

TELEPHONE No 1815

TÉLÉGRAPHIE

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA 23

La mort de l'honorable M. White

La plus grande tristesse régnait dans la salle de délibérations de la Chambre des communes, cette après-midi, à l'ouverture de la séance.

L'Orateur avait à peine pris son siège que sir John A. Macdonald et l'honorable M. Laurier, tous deux en grand deuil, firent leur entrée dans la salle, suivis des députés de la droite et de la gauche.

Tous les ministres ainsi que sir Richard Cartwright, l'honorable M. Jones, l'honorable M. Mills, M. Davies, M. Charlton et les députés les plus marquants de l'opposition étaient en grand deuil.

Après que sir Charles Tupper eut déposé sur le bureau de la chambre les estimations budgétaires supplémentaires, sir JOHN A. MACDONALD se leva pour proposer l'ajournement de la séance et rendre un dernier hommage à la mémoire de son regretté collègue et ami personnel, l'honorable M. White, ministre de l'Intérieur.

Sir John avait à peine prononcé les mots "M. le Président" que des larmes jaillirent de ses yeux. La scène était des plus émouvantes et le plus profond silence régnait dans la salle.

Le premier ministre essaya de prendre la parole de nouveau, mais dominé par l'émotion, il ne put continuer et fut forcé de s'asseoir.

Sir Hector LANGEVIN prit alors la parole et s'exprima en ces termes :

M. le Président, je m'attendais que l'honorable premier ministre pourrait vous annoncer lui-même, comme il s'était proposé de le faire, la mort de notre distingué collègue, l'honorable M. White, ministre de l'Intérieur. Cette mort si imprévue a été un coup terrible pour les membres du cabinet, et particulièrement pour le premier ministre, dont l'honorable M. White était l'ami intime.

Je suis convaincu que tous les membres de cette chambre sympathisent avec la famille de l'honorable M. White et déplorent comme nous la perte cruelle que vient d'éprouver le pays.

Pendant plusieurs années, l'honorable M. White a été un des membres les plus marquants de la presse et, comme tel, il a rendu des services importants à son pays et à son parti. C'était un écrivain distingué qui se faisait remarquer par son extrême affabilité et, après la lutte, il était toujours prêt à tendre la main à ses adversaires. Il évitait toujours de froisser, dans la chaleur de la discussion.

Je puis dire que pendant les dix ou onze années qu'il a siégé au parlement, l'honorable M. White s'est toujours montré digne de sa position, et lorsqu'il fut appelé à faire partie du cabinet, sur la recommandation du premier ministre, tous les députés de la droite applaudirent à cette nomination et ses adversaires même déclarèrent que cet honneur était mérité.

L'honorable M. White est mort au service de son pays. Il était dévoué à son parti, et afin de s'acquitter des devoirs de sa charge à sa propre satisfaction et à celle de son pays, il fit deux voyages au Nord-Ouest et visita l'intérieur du pays dans le but de s'assurer dans quel état se trouvaient les vastes territoires dont l'administration lui avait été confiée. Il se mit au fait de toutes les questions qui se rattachent au développement de cette partie du pays et travaillait à son avancement depuis plus d'un an, lorsque la mort est venue l'enlever à ses travaux, créant ainsi un grand vide au sein du cabinet.

Je n'ai aucun doute que la douleur que nous cause sa mort sera partagée par le pays en entier.

Il ne m'appartient pas de m'étendre longuement sur les conséquences de cette perte ni de faire des réflexions sur cet événement douloureux ; mais qu'il me soit permis de dire que M. White est mort sans laisser un seul ennemi, ni en cette chambre ni en dehors de cette chambre.

Bien que ceux qui nous combattent aient pu, parfois, trouver en lui un rude jouteur, ils conviendront, j'en suis sûr, que jamais il ne s'est servi, à leur égard, d'expressions qui auraient pu les blesser.

M. le président, je ferai observer que ce douloureux événement doit nous rappeler que nous sommes appelés ici pour remplir un devoir et que nous devons nous montrer indulgents envers les autres, si nous voulons que l'on se montre indulgent envers nous dans l'accomplissement de ce devoir.

L'honorable premier ministre va proposer que lorsque la séance sera ajournée aujourd'hui, elle soit ajournée à mercredi, à trois heures de l'après midi.

Cet ajournement est proposé parce que les funérailles de l'honorable M. White ont lieu demain. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire à neuf heures afin d'arriver à la gare du chemin de fer Atlantique à 9.30 heures, pour de là, se rendre à Montréal.

Un train spécial sera mis à la disposition de la famille, des membres du parlement, des ministres, des chefs des départements, et des employés du département de l'Intérieur, des membres de la presse et de quelques autres fonctionnaires.

Ce train reviendra à Ottawa dans l'après midi, partant de Montréal à une heure qui sera indiquée pendant le voyage d'aller.

Il ne me reste plus, M. le président, qu'à proposer l'ajournement.

L'honorable M. LAURIER.—M. le Président, en appuyant cette proposition, il me reste peu de chose à ajouter à ce que vous venez d'entendre.

Je ne sais comment exprimer l'émotion que nous cause ce douloureux événement ! Engagés comme nous le sommes dans une lutte continuelle, poursuivant, chacun de notre côté, un but différent, combattant sans cesse pour défendre chacun nos opinions, nous ne sommes guère enclins à pardonner ; mais dans une circonstance aussi douloureuse que celle ci, nous comprenons de suite qu'il y a, entre nous, un sentiment commun, que nous sommes tous de la même famille, et lorsqu'un homme aussi distingué que l'était l'honorable M. White, vient à mourir, nous comprenons tous, individuellement, que nous avons éprouvé une grande perte, et pour la première fois, peut être, apprécions-nous à sa juste valeur le mérite de cet homme. Mais l'homme est ainsi fait qu'il n'apprécie à leur juste valeur les choses d'en bas qu'après les avoir perdues. C'est là une pensée dont je ne puis me défendre aujourd'hui.

Si la mort de l'honorable M. White est une grande perte pour le pays, le coup est encore plus terrible pour ses amis. Son énergie indomptable, ses connaissances profondes sur toutes les questions politiques, ses aptitudes administratives, son habileté dans la discussion et son talent oratoire, toutes ces qualités réunies, dis-je, rendaient son appui précieux à son parti.

Comme l'a dit l'honorable ministre des travaux publics, nous, les députés de la gauche, ne saurions oublier qu'en toutes circonstances, soit dans cette chambre, soit dans son département, l'honorable M. White s'est toujours montré d'une extrême courtoisie.

Si cette perte a été sensible au pays et à son parti, personne, j'en suis sûr, ne l'a ressentie plus vivement que celui qui est depuis si longtemps à la tête du parti conservateur, l'honorable premier ministre. Nous sympathisons tous avec lui en cette triste circonstance et nous comprenons qu'à son âge, la mort d'un ami intime doit être pour lui un coup bien douloureux.

Depuis quelque temps, M. le président, nous avons été cruellement éprouvés. L'honorable M. White est le neuvième de nos collègues que la mort nous enlève depuis les dernières élections. Cette mort si imprévue, après tant d'autres, nous rappelle ce mot si frappant de Burke : "Nous ne sommes que des ombres, qui poursuivons des ombres."

M. BROWN—M. le président, c'est la première fois, probablement, que les représentants du peuple se réunissent pour déplorer la mort d'un ministre de la couronne pendant une session du parlement. Dans une circonstance comme celle ci, M. le président, on oublie tout dissentiment et un sentiment de douleur remplit tous les cœurs.

Comme compagnon d'enfance de l'honorable M. White et son ami intime à un âge plus avancé, il m'appartient de prendre la parole en cette triste circonstance.

Ce n'est pas seulement comme chef d'un département important que l'honorable M. White a rendu des services importants à son pays, mais pendant plus de trente ans avant son entrée dans la vie publique, il a pris une part active à tout ce qui était de nature à contribuer à la prospérité du Canada.

Plein d'énergie et animé du sentiment du juste, il a administré le département de l'Intérieur de manière à s'attirer la confiance de la population de nos vastes territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise. Il a fait face à tous les obstacles avec prudence et habileté. Il a su comprendre les besoins de cette partie importante du pays et il y a suppléé, inspirant à la population la confiance qu'elle devait avoir en l'avenir brillant qui l'attend. S'il eut vécu, son administration du département de l'Intérieur aurait procuré des avantages inappréciables au pays. Lorsqu'il a pris la direction de son département, il s'est trouvé en face de mille difficultés, qu'il a surmontées, néanmoins, en s'attirant, en même temps, la reconnaissance des parties intéressées au règlement de ces difficultés. Je suis sûr, M. le Président, que les représentants du Manitoba et des territoires du Nord Ouest corroboreront ce que je viens de dire.

L'honorable M. White était un homme de talent et sincère ; il traitait toutes les questions au point de vue de l'équité et il a su ramener le courage des colons. Comme ministre, il s'est toujours montré dévoué aux intérêts du pays et d'une extrême courtoisie à l'égard des représentants du peuple. J'oserai dire, M. le Président, que personne n'a contribué autant que lui au développement du Nord-Ouest.

M. le Président, l'honorable M. White était mon ami, et son élévation au poste qu'il occupait au moment de sa mort n'a rien changé à notre amitié. Nous déplorons aujourd'hui la mort d'un homme éminent, que nous comptions voir vivre encore longtemps dans l'intérêt du pays, mais qui nous a été enlevé dans la force de l'âge.

Ceux qui ont connu M. White dans l'intimité, qui l'ont vu entouré de sa famille qu'il affectionnait tant, n'oublieront jamais la noblesse et la délicatesse de ses sentiments.

Nous ne le verrons plus, M. le Président, mais cette chambre, comme tout le pays, conservera toujours le souvenir des qualités qui le distinguaient à un si haut point.

Après ce discours, la séance est ajournée.

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

L'honorable M. T. White

OTTAWA, 23—On croit que trois ou quatre cents personnes iront assister aux funérailles de l'honorable Thomas White, demain. Les membres du cabinet accompagneront les restes du défunt à sa dernière demeure. Il laisse sa famille dans de bonnes conditions. Sa vie était assurée pour $20,000, et il a de grands intérêts, dit-on, dans la *Gazette*, de Montréal.

—Une réunion des membres de la presse a eu lieu aujourd'hui et a passé des résolutions à l'occasion de la mort de leur confrère, l'honorable Thomas White.

OTTAWA, 23—Le train spécial quittant Ottawa à 9.45 hrs a.m., demain, avec le corps de l'honorable M. White quittera, pour le retour, la cité de Montréal à 3.30 p.m., arrivant ainsi vers 7 heures p.m. à Ottawa.

M. W. White, C.R., de Sherbrooke ; M. N. J. White et R. White, de Montréal, arriveront ici ce soir.

—A une assemblée de la tribune des journalistes, cette après midi, il a été adopté une résolution déplorant la mort de l'honorable M. White et déclarant ce dernier : le "père de la tribune des journalistes."

—Les membres de la tribune des journalistes assisteront en corps aux funérailles de l'honorable défunt, demain.

Parlement fédéral

OTTAWA, 23—La chambre des communes s'est ajournée aujourd'hui jusqu'à mercredi, par respect pour la mémoire du défunt ministre, l'honorable M. Thomas White.

Ministre de l'Intérieur

OTTAWA, 23—Beaucoup de conjectures se font sur la nomination du prochain successeur de l'honorable Thomas White au département de l'intérieur.

Bassin du Mackenzie

OTTAWA, 23—Le Dr Bell, du bureau géologique, a été examiné aujourd'hui devant le comité du sénat. Il donna un témoignage intéressant sur les ressources minérales et autres de la contrée comprise dans le bassin Mackenzie.

Cause de M. McGreevy

OTTAWA, 23—L'honorable juge Fournier, de la cour Suprême, prendra instruction mercredi de la requête en droit dans la cause de M. McGreevy contre le gouvernement pour abandon de contrat au sujet de la construction de la section du chemin de fer "Intercolonial."

La contrat était pour la somme de $48,600.

Funérailles de l'honorable M. White

OTTAWA, 23—Le gouvernement fournira un convoi spécial pour le transport des restes de l'honorable M. Thos White d'Ottawa à Montréal. Un certain nombre des membres du parlement se rendront à Montréal pour assister aux funérailles. Le train partira à 3.30 heures pour retourner à Ottawa.

Désaveu

OTTAWA 23—L'acte adopté par la législature de la Colombie Anglaise pour établir une cour d'appel des décisions sommaires des magistrats a été désavoué par le gouverneur général en conseil.

Projets de loi

OTTAWA 23—L'honorable M. Chapleau présentera à la chambre des communes deux projets de loi, l'un pour amender l'Acte du service civil, l'autre pour amender l'Acte de la franchise électorale.

La débâcle

TROIS-RIVIÈRES 23—La glace s'est brisée samedi à dix heures et une heure après le fleuve était libre devant la ville. Dimanche, de larges banquises sont descendues et à midi, sont venues échouer sur les quais. Aujourd'hui, l'on traverse à pied les traversiers prétendent que ce nouveau pont est plus solide que le premier.

TROIS-RIVIÈRES 23—La glace est en mouvement. Le fleuve est encombré de glace en mouvement aussi loin que l'œil peut atteindre.

VARENNES 23—A Varennes et à Verchères, la glace est encore solide.

CONTRECŒUR 23—La glace est ferme.

LACHINE 23—En face de cette ville, la rivière est libre et on y voit passer d'énormes blocs de glace, venant du lac Saint-Louis.

LACHINE 23—Le lac Saint-Louis est en grande partie libre de glace. La glace descend encore.

TROIS-RIVIÈRES 23—L'eau a beaucoup monté. On s'attend que le fleuve sera libre d'une heure à l'autre.

QUÉBEC 23—Un immense morceau du pont de glace dans le chenal du nord s'est mis à la dérive aujourd'hui.

POINTE DU LAC 23—La rivière est libre de glace à partir du village de la Pointe-du-Lac.

Noyade

QUÉBEC, 23 — Mercredi après midi, un jeune homme du nom de Pelletier, âgé de 15 ans, récemment arrivé de Lévis, s'est noyé dans la rivière Saint François, près du pont du Québec Central. Il était dans une embarcation avec l'un de ses frères cherchant à recueillir du bois flottant. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

Incendie d'une imprimerie

SHERBROOKE, 23—L'imprimerie du *Missisquoi Record*, de Stanbridge East, P. Q., a été détruite par le feu avant hier. On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Le colonel A. H. Gilmour, propriétaire de cet établissement, a une assurance de $5,000 à la "Royal"

Affaire Trudel

QUÉBEC, 23—Le procès pour parjure de M. Benjamin Trudel, chef de la police riveraine de Québec a été continué ce matin en cour à 10 heures. Samedi avaient comparu comme témoins à l'enquête entr'autres: MM. Mirville Deschêne, M. P. P.; L. R. Roy, avocat ; J. I. Tarte, directeur du *Canadien*; M. G...son, avocat et W. E. Blumhart.

La navigation

OTTAWA 23—La navigation sur la rivière Ottawa s'ouvrira vers le premier mai. La rivière est libre vis-à-vis de la cité.

QUÉBEC, 23 — Le vapeur du gouvernement, le "Napoléon III," capitaine E. Larochelle, doit quitter le port de Québec aujourd'hui, pour aller prendre la place du bateau phare à la traverse d'en bas.

—MM. Carbray, Routh et Cie ont nolisé la barque "William Duthie," actuellement à Salem, Mass., pour transporter une cargaison de charbon des mines de Sydney C. B. à Québec ; taux, $1.25 la tonne.

Cap Rosier—Temps nuageux ; fort vent de l'est ; pas de glace.

Manicouagan—Nuageux ; forte bourrasque du nord est. Le bateau-phare Manicouagan est arrivé à sa station hier après-midi. Pas de glaces.

Rivière Moisie—Beaucoup de glaces au large.

Anticosti—Des nouvelles de la baie au Renard mandent que le chenal du nord est encombré de glaces.

—Le steamer "Scotland," de la ligne Temperley, a mis à la voile le 20 courant à Londres pour Montréal.

—Le steamer "Fremona," de la ligne Thompson, est aussi parti le 20 de Newcastle pour Montréal.

—Le navire "Anglo-America," parti le 18 avril d'Iloilo pour Montréal, est arrivé hier à Louisbourg, C. A.

—Les navires suivants ont fait voile pour Montréal : "SS. Ontario," d'Avonmouth, le 19 ; "SS. Sully," de Bordeaux, le 18 ; "SS. Norvegian" et "Algonquin," de Glasgow, le 19 ; "SS. Vancouver," "Circassian" et "Lake Huron," de Liverpool, le 19.

La Saint Jean-Baptiste

OTTAWA, 23 — La société Saint Jean-Baptiste de cette ville a résolu de célébrer la fête Saint Jean Baptiste le 24 juin, le jour même de la solennité.

Réserves des sauvages

OTTAWA, 23—Le département des affaires des sauvages a garanti à une délégation du Sault Sainte-Marie de révoquer les lois récemment promulguées par le département au sujet des réserves des sauvages. Dans Algoma, 100 acres de terre peuvent être pris dès ce moment par des colons. Le prix par acre est fixé comme base d'un règlement, à $3.

Suicid

DAYTON, Ont., 23—James Cummings, le gérant de l'agence commerciale "P. G. Dunn" s'est suicidé hier soir en se tirant un coup de pistolet dans la tête.

On croit que ce sont des embarras financiers qui l'ont porté à commettre ce crime.

Procession

QUÉBEC, 23—Il y a eu hier matin, une grande procession de la société Saint Joseph à l'église Saint Jean où le cardinal Taschereau célébra l'office divin.

Commission du travail

QUÉBEC, 23—Quelques membres de la commission du travail sont arrivés en cette ville, de retour d'Halifax, et sont allés à Saint Hyacinthe où une séance devait être tenue aujourd'hui.

Tremblement de terre

QUÉBEC, 23—La secousse de tremblement de terre ressentie dans la nuit de jeudi dernier à Saint Paschal et à la rivière Ouelle, a aussi duré environ trois minutes à la baie Saint Paul et trois ou quatre secondes à la Rivière du Loup.

Personnel

QUÉBEC, 23—Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et Mgr Lorrain, évêque de Pontiac, sont partis vendredi soir.

—Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; Mgr Racine, évêque de Sherbrooke ; Mgr Moreau, évêque de Saint Hyacinthe, et Mgr Gravel, évêque de Nicolet, sont partis samedi après midi.

—Mgr Langevin, évêque de Rimouski, partira aujourd'hui.

BELLEVILLE, 23—M. Corby, M.P., a pris assez de mieux pour se rendre à Ottawa aujourd'hui.

ETATS-UNIS

Traité des pêcheries

WASHINGTON, 23—Les sénateurs démocrates ont eu ce matin un caucus où il a été décidé d'appuyer le traité des pêcheries contre toute manifestation d'opposition de la part des républicains.

Canal de Panama

WASHINGTON, 23—Le général Alejandro Posada, ambassadeur de Colombie en France, de passage dans la capitale fédérale, a eu avec le président Cleveland, une entrevue au cours de laquelle il s'est exprimé ainsi au sujet du canal de Panama : Naturellement, le canal de Panama sera d'un incalculable bénéfice pour la Colombie, de même que pour les deux continents. Je l'ai récemment parcouru d'un bout à l'autre du tracé. Sans doute d'immenses sommes d'argent ont été dépensées sans grand profit, mais en même temps une immense quantité de travail utile a été accompli. J'ai navigué en steamer sur vingt deux milles de canal maritime à niveau, avec vingt cinq à onze pieds d'eau. Cette étendue de canal dans sa partie la moins profonde a assez de fond pour l'usage des dragues et pour le transport des matériaux.

Congrès

WASHINGTON, 23—M. Dunn, représentant d'Arkansas, a soumis une résolution demandant une enquête minutieuse sur l'état et l'étendue des pêcheries et des fourrures dans le territoire de l'Alaska et sur les moyens de protéger les droits des Etats Unis relativement à cette contrée.

Incendie désastreux

CHICAGO, 23—Une perte de $100,000 vient d'être causée par un incendie de cinq hangars à grains avec machineries agricoles appartenant à la compagnie "Union transit."

EUROPE

Politique de France

PARIS, 23—Au sénat, avant-hier, M. Floquet, premier ministre, a dit, en réponse à M. Travieux, membre du département de la Gironde, qu'une entente était nécessaire entre le sénat et la chambre des députés sur la révision de la constitution.

La révision, dit-il, doit signaler perfectionnement de la constitution.

S'il y a changement au sujet des rapports entre l'Eglise et l'Etat, cela ne s'opérera pas au détriment de la paix religieuse ou de la liberté de conscience.

Quant à la modification du Conseil de Paris, M. Floquet se déclara prêt à augmenter les privilèges de la municipalité ; mais à priver la corporation de tout contrôle municipal.

M. Floquet dit de plus qu'il est opposé à toute dictature en France.

Un ordre du jour exprimant confiance dans le cabinet a été adopté avant hier, par un vote de 125 contre 103.

Le général Boulanger

PARIS 23—Le comité en charge des affaires politiques du général Boulanger a lancé une circulaire déclarant que le nouveau député du Nord restera représentant de ce seul département.

PARIS 23—La *Cocarde* dit que la candidature du général Boulanger pour la chambre des députés dans le département de l'Isère soit contraire au désir du général ainsi que de son comité électoral.

M. J. Chamberlain

LONDRES 23—Le journal *Telegraph* nie que M. Chamberlain est à la veille d'entrer comme membre du cabinet Salisbury.

Grèves en Allemagne

BERLIN, 23—L'agitation ouvrière en Allemagne commence à inquiéter les autorités. Les cordonniers se sont mis en grève à Gera et Stetten ; les poseurs de briques à Altona et les maçons à Lubeck. Le gouvernement examine s'il ne ferait pas bien d'intervenir et de chercher à mettre fin à cet état de chose qui cause de grands inconvénients et menace de troubler la paix.

Conseil municipal de Paris

PARIS, 23—Le conseil municipal de Paris, après trois heures de discussion violente aujourd'hui, adopta un ordre du jour s'opposant à un plébiscite et condamnant la campagne en faveur du général Boulanger. Un vote de confiance dans le ministère fut aussi adopté.

Manifestations boulangistes

PARIS 23—Une foule d'étudiants antiboulangistes a mis le feu hier à plusieurs ballots des journaux la *Lanterne* et l'*Intransigeant* dans une voiture sur le boulevard Saint-Michel.

PARIS 23—On estime à 10,000, les personnes qui ont paradé avant hier soir, en faveur du général Boulanger.

PARIS 23—Une nouvelle manifestation anti-boulangiste a eu lieu hier soir dans le quartier Latin.

Ce sont encore les étudiants qui se sont réunis ensemble pour protester contre la conduite de Boulanger. Ils ont brûlé le général en effigie.

La zizanie règne parmi les membres de la Ligue des Patriotes. On a refusé par un vote de 21 contre 18, de sanctionner la nomination faite par le comité exécutif, de Paul Déroulède, comme président honoraire de la Ligue. Un grand nombre de membres influents, amis dévoués de Déroulède, ont décidé de réformer la Ligue des Patriotes.

PARIS 23—Dans les couloirs de la chambre française, samedi, un groupe de députés a accusé la police de sévérité envers les adversaires de Boulanger et de tolérance outrée à l'égard de ses partisans. Le préfet de police a protesté contre ces dires et a demandé la permission de soulever la question devant la chambre.

Répression

BUCHAREST, 23—La révolte des paysans a été réprimée. Une arrestation en règle a eu lieu.

Expédition Stanley

BERLIN, 23—Le docteur Junker l'explorateur, dans une conférence devant la société géographique a exprimé la ferme conviction que Stanley est maintenant avec l'Emir Bey. C'est l'opinion de tous les explorateurs allemands.

L'empereur Frédéric

BERLIN, 23—Le docteur Bergmann prendra part à la consultation des médecins de l'empereur aujourd'hui.

BERLIN, 23 — Les bulletins arrivés de bonne heure ce matin de Charlottenbourg annoncent que l'empereur a passé une assez bonne nuit ; la fièvre qui avait causé aux médecins une certaine anxiété, s'est calmée de plus en plus à mesure que la nuit s'est avancée. Le sommeil de l'empereur a été interrompu de temps à autre par la toux, mais le paroxisme a semblé quelque peu moins violent qu'à l'ordinaire.

BERLIN, 23—On a reçu ce matin de Charlottenbourg la nouvelle encourageante que si l'amélioration dans l'état actuel de l'empereur continue pendant vingt-quatre heures encore, les médecins sont d'opinion qu'il survivra à la présente attaque. L'on est à tenir aujourd'hui à Charlottenbourg une consultation de médecins à laquelle assiste le professeur Bergmann.

On raconte des scènes touchantes au sujet de l'empereur mourant pendant sa présente maladie. Il appela à son chevet sa vieille servante Becker, qui est sourde, et lui ayant pressé la main, il écrivit sur un morceau de papier: "Nous sommes tous deux bien infortunés, vous ne pouvez entendre et moi je ne puis parler, mais je suis encore plus infortuné que vous." La fidèle servante éclata en sanglots et baisa respectueusement les mains de son maître.

BERLIN 23—L'empereur est mieux aujourd'hui. L'impératrice a pu le laisser un instant pour faire une marche dans les environs du château.

Hier, une troupe de jeunes fillettes se rendirent à Charlottenburg, chargées de fleurs qu'elles vendaient aux passants. Lorsqu'elles arrivèrent devant le château, obéissant à un mouvement de cœur soudain, elles allèrent toutes ensemble porter leurs fleurs à Frédéric, en lui disant qu'elles lui en faisaient don. L'empereur fut très touché de cette affectueuse démonstration de la part des jeunes filles et les en remercia vivement.

BERLIN 23—On croit que l'empereur Frédéric pourra se lever et sortir de sa chambre aujourd'hui.

BERLIN, 23—L'empereur continue à prendre du mieux. Sa fièvre diminue.

Grand projet de navigation

BERLIN, 23—Un projet d'un canal immense est actuellement sous considération par des capitalistes de Berlin, Frankfort et Vienne, pour relier le Danube aux rivières Neckar, Elbe, Eder et Vistule, ce qui exigerait de percer le continent à partir de la Méditerranée et de la mer Noire jusqu'aux mers de la Baltique et du Nord.

Chambre des députés

PARIS 23—A la chambre des députés aujourd'hui, M. Floquet premier ministre, consentit à un débat immédiat sur une interpellation du comte De Martimprey concernant la nomination d'un jurisconsulte, M. de Freycinet comme ministre de la guerre.

Le comte De Martimprey a déclaré que l'acte de M. Floquet en faisant une telle nomination était révolutionnaire et aurait un effet déplorable sur l'armée.

PARIS 23—M. Floquet, dans sa réponse à l'interpellation du comte De Martimprey, dit que sous la monarchie il y eut autant de jurisconsultes que de militaires comme ministres de la guerre. M. Floquet énuméra les qualités de M. de Freycinet en 1870 comme chef du cabinet militaire sous M. Gambetta.

M. de Freycinet déclara qu'il n'avait point cherché la place et dit qu'il répondra par ses actes aux accusations d'incompétence.

Un ordre du jour exprimant confiance en M. de Freycinet fut alors adopté par un vote de 377 contre 175.

M. Moret déposa ensuite sur la table le rapport du comité du canal de Panama recommandant que la compagnie du canal soit autorisée à émettre un emprunt.

Coercition

DUBLIN, 23—Thomas Condow, membre du parlement pour la division de Tipperary Est, a été arrêté pour contravention à l'acte des crimes.

—M. Condow, M. Condon, M. P. a été admis à caution.

La reine Victoria

BERLIN, 23—La reine d'Angleterre aura ici une meilleure réception qu'on ne s'y attendait. Les journaux de ce matin parlent avec respect de sa visite au chevet de son gendre mourant. Ils ajoutent que Sa Majesté devrait être traitée avec tous les honneurs qui lui sont dus pendant son séjour en Allemagne.

BERLIN, 23—On rapporte que le prince de Bismarck a dit récemment que la réception à la reine Victoria devrait être aussi grandiose que possible dans les circonstances actuelles et telle qu'elle devrait être pour une puissante souveraine amie de l'Allemagne.

INNSBRUCK, 23—L'empereur d'Autriche est arrivé à la tête d'un brillant état major et une nombreuse suite d'officiers de la Cour. La ville est décorée de drapeaux, de bannières et de tentures, et toute la population est sur pied pour faire une réception à la reine et à l'empereur. Le splendide convoi qui porte la reine a été signalé.

LONDRES, 23—La reine Victoria est arrivée à Queensbruck, aujourd'hui, en route de Florence à Berlin.

L'empereur François Joseph, en uniforme de feld-maréchal, rencontra Sa Majesté à la station.

Le prince Henri de Battenberg et son épouse la princesse Béatrice accompagnent la reine.

Le prince Lichtenstein sera spécialement attaché à la reine durant son séjour en Autriche. Demain matin, à 9 heures, le convoi arrivera à Charlottenbourg. La reine se rendra de suite au palais de l'empereur.

Naufrages

LONDRES, 23—Le vaisseau américain le "Continental de New-York," en route pour Calcutta a fait naufrage à Palmyre. Son équipage seul fut sauvé.

Le bateau "San Paolo" parti de San Francisco pour Hong Kong a sombré aussi durant le trajet.

Bourse américaine

LONDRES 23—Les affaires de la bourse américaine sur le change en Europe ont été examinées ces jours-ci par une réunion de créanciers. Il a été établi, paraît-il, que les réclamations n'excèdent pas $150,000.

Affaires d'Irlande

LONDRES 23—Le correspondant romain du *Chronicle* dit : "Le pape est sur le point de publier un document condamnant le plan de campagne et défendant aux catholiques d'employer de semblables ressources électorales."

ACADEMIE D'ESCRIME

1511, rue Notre-Dame, 1511

COURS GRADUÉS

DIRIGÉS PAR

Le PROFESSEUR LEGAULT et J. L. CHARTRAND, Prévôt d'Armes.

COURS D'ESCRIME

A L'ÉPÉE ET AU SABRE

MERCREDI et VENDREDI à 8 heures le soir.

Grands Assauts tous les Samedi soir à 8½ heures.

Cours de Tir au Pistolet et à la Carabine, le Jeudi soir à 8 heures.

Leçons particulières de Callisthénie et de Gymnastique de chambre, à la salle ou en ville.

— PRIX MODÉRÉS —

S'adresser pour tous renseignements à

D. LEGAULT, professeur,
No 1511 rue Notre-Dame.

ARTICLES D'ESCRIME

M. Legault est le représentant de la célèbre maison H. Prieur, de Paris, pour les effets d'escrime : Masques, Plastrons, Gants, Fleurets, Savates, Epées boutonnées et pointues, Fleurets damasquinés, Epées de parade, etc., à prix modérés.

Voir les échantillons au No 1511 rue Notre-Dame.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour vieux fer forgé

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour vieux fer forgé" seront reçues jusqu'au [illegible] mai, des personnes qui désireraient acheter, soit le tout ou partie d'un lot de quinze cents tonnes de vieux fer forgé, No 1.

Ce fer sera livré sur les chars sans frais de transports à aucune station du chemin Intercolonial à la date que le soumissionnaire aura indiquée dans sa soumission. Le paiement devra se faire sur livraison.

Un dépôt de cinq pour cent sur le montant de la soumission sera exigé de toute personne dont la soumission aura été acceptée.

Ce dépôt pourra consister en argent ou en un chèque de banque accepté, payable à l'ordre de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux et il sera confisqué si les conditions du contrat ne sont pas remplies. Lorsque les conditions du contrat auront été remplies, le dépôt sera remis.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau de chemin de fer,
Moncton, N. B., 19 Avril 1888.

ASSEMBLEE DE CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, No 45 — Cour Supérieure POUR LE BAS CANADA

Le vingtième jour d'Avril mil huit cent quatre-vingt-huit.

Présent : L'honorable Juge DOHERTY.

DANS L'AFFAIRE DE

PATRICK A. NOONAN et MICHAEL GIBLIN, tous deux marchands, des cité et district de Montréal, et y faisant affaires comme tels sous les nom et raison de Noonan Giblin & Co.

Insolvables,

et

JAMES SLESSOR & AL.

Requérants.

Il est ordonné, sur la requête des dits Requérants qu'une assemblée des créanciers des dits faillis ait lieu devant un des juges de cette Cour, dans la salle des faillites, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, Mercredi, le deuxième jour de Mai prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi, pour là et alors donner leur avis au sujet de la nomination d'un curateur aux biens des dits faillis et sur toutes matières qui leur seront légalement soumises.

(Par ordre.)

L. H. COLLARD,
Député Protonotaire de la Cour Supérieure

Tapis ! Prelarts !

Tapis de Bruxelles en grande variété
Tapis Tapisserie en grande variété
Tapis Wilton en grande variété
Tapis Kidderminster en grande variété
Prelarts anglais de différentes qualités
Linoleums anglaises de différentes qualités

25 Nouveaux articles !
25 Nouveaux dessins !

Une autre importation de rideaux de Madras, Un grand assortiment dans les plus beaux dessins
Nouvelles étoffes à robes de printemps
Toile et Nappes de Damas pour tables
TOILE ET COTON A CHEMISES
— AU —
Grand Magasin de Gants de Kid Français
ETABLI EN [illegible]

THOMAS MUSSEN

1651, 1653 et 1655 Rue Notre-Dame

Articles de nouveautés, tapis, toile, cirée, toile de billard, etc. En gros et en détail.

LES HABITS

L'hiver au Canada est ordinairement rigoureux, et quoique nous n'ayons pas eu jusqu'à présent une température très froide, nous sommes certains d'avoir du froid bientôt et nous devons être prêts à le recevoir.

D'HIVER

Un bon et chaud habit est souvent le moyen d'en [illegible] plus agréable que pour le [illegible]. Les présents du Jour de l'An

SONT

maintenant à l'ordre du jour et en bon [illegible] comme un de ces habits [illegible] des plus agréables [illegible] sont en grande variété chez le soussigné.

DONNES !

Venez au plus tôt et vous ne serez pas désabusés.

J. C. KENNEDY & CIE

MARCHANDS DE HARDES FAITES

— 31 —

RUE SAINT-LAURENT

GIBB & CIE

Ayant reçu leur assortiment de Nouveautés en Vêtements et Merceries pour le printemps et l'été, ainsi que leurs PATRONS D'HABITS DE POOLE SOLLICITENT UNE VISITE

COLONNE CARSLEY.

Mardi, le 24 Avril 1888

Soie moutonnée
Soie moutonnée
Soie moutonnée

Un magnifique choix de cette belle marchandise est exposé chez

S. CARSLEY.

Etamine
Etamine
Etamine

Pour travail de fantaisie, 40 pouces de large.

S. CARSLEY

Beige pailleté
Beige pailleté
Beige pailleté

Etoffe splendide pour costume de rue ou de voyage. Nouvelles teintes.

S. CARSLEY

Nouveaux carreaux
Nouveaux carreaux
Nouveaux carreaux

Nouveaux choix de carreaux "Beige d'Alsace." Cette étoffe fera, certainement, un joli vêtement de printemps.

S. CARSLEY

Costumes Costumes
Costumes Costumes
Costumes Costumes

On vient de mettre en vente et de marquer plusieurs genres de costumes dans les derniers styles et les meilleures couleurs, avec étoffes pour gilets, à prix spécial.

S. CARSLEY

Costumes noirs Costumes noirs
Costumes noirs Costumes noirs
Costumes noirs Costumes noirs

Les ordres pour vêtements de deuil reçoivent une grande attention, ils sont promptement exécutés à la satisfaction des clients.

S. CARSLEY

Costumes Costumes
Costumes Costumes
Costumes Costumes

Une attention spéciale est accordée à notre immense assortiment de costumes : tous les genres sont maintenant en vente à très bas prix.

S. CARSLEY

NOUVEAUX COSTUMES

Costumes de deuil
Costumes de deuil
Costumes de deuil

Costumes de deuil
Costumes de deuil
Costumes de deuil

Le plus grand assortiment de costumes de deuil, importés directement de Londres et de Paris, dans les derniers styles, sera trouvé chez

S. CARSLEY

Gants de kid
Gants de kid
Gants de kid

Kants de kid envoyés franc de port dans toutes les parties du Canada.

S. CARSLEY

A PROPOS DE FIL

Si tant de chemisiers et autres trouvent que le fil Clapperton est préférable aux autres, cela prouve que ce fil est le meilleur du monde.

S. CARSLEY

S. CARSLEY.

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

FERRONNERIE ! FERRONNERIE !

Nouvelles TONDEUSES pour Moutons simplifiant beaucoup l'ouvrage et ne blessant aucunement l'animal.
Nouvelles TONDEUSES pour les chevaux.
Nouvelles TONDEUSES pour les cheveux, pouvant raser à trois différents degrés avec poignées comme les ciseaux.
Scies françaises pour tailler les arbres.
Sécateurs de différents modèles.
Serrures et ferronneries de bâtiment.
Cadenas incrochetables de Hobb's en cuivre et en fer.
ETC., ETC., ETC.

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME

Téléphone 1914. En face du Palais de Justice.

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL

En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux européens — VIN DE SAINT-MICHEL — HYGIÉNIQUE....TONIQUE....RECONSTITUANT — En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux européens

MONTRÉAL, 20 SEPTEMBRE 188[illegible].

Messieurs Moncenais, Boivin & Cie.

Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le VIN SAINT-MICHEL à plus de quatre-vingts malades, tant enfants qu'adultes, atteints de débilité, dyspepsie. Le résultat a été, dans chacun des cas, satisfaisant. Ce vin est substantiel, nutritif et tonique.

Votre, etc.,
DR J. M. BEAUSOLEIL, 66 RUE ST-DENIS.

AGENTS DE LA PUISSANCE POUR — MONCENAIS BOIVIN & CIE. — 338 — RUE SAINT PAUL

VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX EPICIERS ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

UN GRAND LUXE!

HUIT GRANDS VERRES A CINQ CENTS !

Délicieuse Poudre!

DE

Custard sans Œufs!

DE BIRD!

Coûte la moitié moins cher, occasionne moins de trouble. Il n'y a point de lunch, dîner, désert ou souper complet sans un plat de ce fameux custard.

VENDUE PARTOUT EN BOITE DE 15 ET 30 CENTS

Indications pour les Plats Enfermées dans Chaque Boîte

AVERTISSEMENT—REFUSEZ LES IMITATIONS DE LA DÉLICIEUSE POUDRE DE CUSTARD DE BIRD. La seule véritable, populaire pour la pureté et la grande qualité depuis près d'un siècle. Chaque paquet véritable porte la signature des inventeurs et manufacturiers:

ALFRED BIRD & FILS

JAMES LEE & CIE, 59 RUE DU COLLEGE

MONTRÉAL

Seuls Agents pour le Canada. Téléphone, 1803

FIL en BOBINES

DE

CLAPPERTON

Nous informons le commerce en général que nos prix et conditions sont aussi avantageux que ceux de toutes les autres fabriques de premier ordre.

GEO. D. ROSS & CIE

Agents généraux au Canada pour le fil en bobines de Clapperton.

CONSOMMATEURS DE GAZ !

Nous attirons votre attention spéciale aux mérites du

Brûleur Automatique de Gaz Jackson

1. Un contrôle complet de la pression toujours variée du gaz au point en combustion ;
2. Point de perte de gaz ;
3. Lumière égale et un degré de flamme selon le désir ;
4. On n'a pas besoin de régulateur de gazomètre ;
5. Il est facile à ajuster. Il n'y a pas besoin de plombier ;
6. C'est une épargne importante dans les comptes de gaz.

Des milliers de ces instruments sont employés dans les villes de Montréal et Québec, dans les manufactures, les hôtels, les églises, les collèges, les magasins et maisons privées.

On défie qui que ce soit de prouver par des expériences que les vieux brûleurs de gaz sont préférables. Apportez vos vieux brûleurs et faites-les éprouver gratuitement d'une manière scientifique par la

GAS CONSUMERS' BENEFIT CO'Y

1776 RUE NOTRE-DAME

G. W. GADEN, Gérant.

E. & C. GURNEY & CIE

385 et 387, Rue Saint Paul, Montréal

MANUFACTURIERS DE

POELES FOURNAISES

GRILLES BALANCES

Le célèbre système Gurney pour chauffer à l'eau chaude, avec radiateurs Bund, Aussi, Fournaises à air chaud pour bois ou charbon, garanties.
Circulaires envoyées sur demandes.

FEUILLETON

—LE—
CADET de BRIQUEVILLE

PREMIERE PARTIE

V—*Suite.*

Cette fois le chevalier frappait juste. Poirot, qui avait un ardent désir d'obtenir la charge du procureur défunt, et qui croyait le vieux chicaneur fort capable de réaliser sa promesse, perdit toute sa raideur et toute sa méfiance. Il lui adressait des protestations de respect, il essayait de lui arracher quelques révélations de nature à le mettre sur la voie des découvertes. Le chevalier raillait, tergiversait, se défendait en riant. Toutefois il ne paraissait pas compter beaucoup sur l'efficacité de son secret pour désarmer son adversaire, car il se retournait fréquemment vers Nicolas et continuait de cligner des yeux en indiquant la bougette dans laquelle se trouvaient les exploits et les papiers de procédure.

De son côté, Nicolas, fort intelligent en pareilles affaires avait plusieurs fois étendu les mains vers le petit sac de cuir ; mais il avait toujours été arrêté par le regard de menace que Robert attachait sur lui, et le courage lui avait manqué pour exécuter l'ordre tacite de son vieux maître. D'autre part, son anxiété était grande, car, s'il n'obéissait pas, il se croyait sûr de sentir plus tard le poids de la béquille du chevalier. Or le temps pressait ; on approchait du château ; le sergent en arrivant ne manquerait pas sans doute de reprendre ses papiers et d'en faire le fâcheux usage que l'on semblait redouter, si l'on n'était parvenu à les lui soustraire auparavant.

Toutefois la compagnie atteignit le vieux manoir sans que le méchant page eût pu exécuter l'ordre muet de son seigneur. Elle pénétra dans la cour, et Nicolas attacha le cheval par la bride à un anneau de fer fixé dans la muraille. Le sergent, tout occupé d'attaquer le vieux gentilhomme, se disposait a entrer avec lui dans la maison et ne songeait plus à ses papiers quand Robert, lui touchant l'épaule, lui dit :

—Eh ! monsieur le sergent, vous oubliez votre bougette.

Poirot remercia d'un signe, détacha le sac et le garda sous son bras.

Le chevalier frappa du pied avec colère, tandis que Nicolas demeurait consterné. Robert impassible allait entrer à son tour dans la maison, mais son père lui dit avec impatience :

—Que nous veux-tu ? Ne dois-tu pas aller au-devant de Briqueville, qui ne saurait tarder maintenant ? Attend-le sur le chemin, et, aussitôt qu'il paraîtra, hâte-toi de m'avertir.

Robert ne pouvait décliner un ordre si précis ; il se mit donc en devoir de revenir sur ses pas. En passant devant Nicolas, il leva le doigt d'un air de menace, mais le rousseau ne parut pas s'en apercevoir et suivit le vieux Briqueville.

Le maître du logis introduisit son hôte dans cette pièce du rez-de-chaussée qui servait à la fois de cuisine et de salon à la famille. Les fourneaux allumés sur lesquels fumaient un régiment de casseroles, la cheminée ardente devant laquelle tournait une broche chargée de volaille et de gibier, lui donnaient un aspect repoussant pour un voyageur affamé. Madelon et Rosette avaient cru d'abord, en le voyant entrer, que l'étranger était le personnage attendu, et elles étaient venues au-devant de lui. Madelon éprouva un vif désappointement dès qu'elle eut reconnu l'huissier ; mais chez le chevalier de Briqueville tout le monde était élevé dans " la crainte de Dieu et des sergents ! " Aussi la gouvernante se garda-t-elle de laisser voir du dépit quand son maître lui commanda d'un ton péremptoire de servir le meilleur morceau et la plus vieille bouteille de vin " à son cher ami le sergent Poirot. "

L'huissier était ébahi de l'abondance, de la profusion même qui régnaient dans ce logis habituellement si mal pourvu et si misérable ; et il commençait à croire que les vingt mille écus gagnés au jeu par le capitaine de Briqueville pouvaient bien être une réalité. Cette pensée le rendait encore plus attentif aux hâbleries du chevalier et il ne cessait de presser le vieux chicaneur de lui révéler son fameux secret relativement à la charge du défunt procureur Gricourt. Le chevalier ne refusait pas absolument, mais " il ne savait pas s'il était juste de causer une perte aussi considérable aux héritiers de son ami ; il verrait plus tard ; il voulait s'assurer avant tout si Poirot méritait réellement une pareille faveur, etc. " A tout cela le sergent répondait par des assurances de dévouements ; mais le rusé Briqueville gardait sa bienheureuse recette, et la discussion continuait.

Bientôt Poirot s'assit à table. Devant lui on servit un poulet cuit à point et une bouteille de vieux bourgogne. Le sergent crut qu'il ne plaiderait pas moins bien sa cause la bouche pleine et fit gaillardement honneur à la bonne chère. Cependant, ayant peut-être entendu dire que les prévenances du chevalier avaient eu souvent un mauvais résultat pour ses confrères, il ne se relâchait pas de certaines précautions : il avait posé à côté de lui, sur le banc, le sac de cuir contenant ses pièces de procédure ; le sac était retenu à son bras par un cordon, et nul n'eût pu y toucher sans éveiller ses soupçons.

Le chevalier avait pris place en face de son hôte, et affectait de ne jamais regarder du côté de la bougette ; mais du bout de son doigt crochu, il ne cessait de désigner furtivement à Nicolas le maudit sac. Nicolas avait fort bien compris ; mais comment faire ? Après avoir longtemps cherché dans sa cervelle inventive, il s'avisa d'un expédient.

La bougette de cuir s'était un peu entr'ouverte, quoique l'ouverture ne fût pas assez large pour permettre de dérober les papiers ; Nicolas, qui se montrait très-empressé à servir le sergent, et qui allait et venait sans cesse autour de lui, avait remarqué cette circonstance. Il commença par s'emparer de l'énorme écritoire que Poirot avait déposée sur la table afin d'être plus à l'aise, il la déboucha, et, pendant que M. de Briqueville occupait ailleurs l'attention de l'huissier, le coquin de rousseau en vida tout le contenu dans le sac, puis il la referma et la remit à la place où il l'avait prise.

Les papiers devaient être affreusement maculés et rendus tout à fait illisibles ; mais cela ne suffit pas encore au jeune vaurien, excité par le désir de plaire à son maître. Sur le fourneau bouillonnait je ne sais quelle sauce grasse, épaisse, gluante, rehaussée du caramel le plus foncé. Nicolas, après avoir dit quelques mots bas à sa tante, remplit de cette sauce un grand pot ébréché, et s'avança d'un air officieux vers l'hôte de la maison pour lui offrir cet assaisonnement exquis. Or, en ce moment, soit par hasard, soit à dessein, M. de Briqueville faisait à Poirot une confidence qui avait obligé celui-ci à se pencher vers lui. Nicolas, profitant de l'occasion favorable, vida encore le contenu du pot dans le malheureux sac de cuir, et bientôt les papiers se trouvèrent à la nage dans un bain d'encre et de sauce qui compléta leur destruction.

Comme le rousseau terminait cette opération, sa sœur, qui de l'autre extrémité de la salle le voyait à l'œuvre s'écria naïvement en patois du pays :

—Tiens ! mon frère qui vide les plats dans la sacoche !

Nicolas se redressa aussitôt, comme s'il eût fait un faux pas par maladresse, et prit une mine confuse. Heureusement, ou le sergent ne comprenait pas le patois, ou il n'avait pas entendu cet avertissement ; le chevalier avait troublé la cervelle au pauvre diable avec ses promesses captieuses et ses réticences calculées. Poirot fut puni de s'être laissé prendre à ce leurre : bientôt le vieux Briqueville se redressa et dit d'un ton sec :

—Mon cher Poirot, tout bien considéré, je ne peux donner les indications que vous me demandez. J'attendrai que les héritiers de Gricourt m'aient montré du mauvais vouloir, et alors..

—Du mauvais vouloir ! s'écria le sergent, ce n'est pas ce qui leur manque, monsieur le chevalier, et vous allez en avoir la preuve.. Ne vous ai-je pas dit que j'étais chargé d'instrumenter contre vous ?

Il s'empressa d'achever son aile de poulet et d'avaler un dernier gobelet de vin avant d'accomplir une mission qui pouvait interrompre la bonne harmonie établie entre lui et son hôte ; il portait déjà la main à sa bougette quand Robert rentra tout essoufflé.

—Monsieur, s'écria-t-il, c'est lui.. c'est bien lui, cette fois ! Briqueville nous arrive en poste.. Il monte la côte au galop.. Tenez, entendez-vous ?

En effet, un bruit de grelots et de claquements de fouet retentissait au dehors et se rapprochait avec rapidité.

—Mon fils ! mon cher Briqueville ! s'écria le chevalier en se levant.

Et il courut audevant du voyageur, tandis que Robert, non moins content et non moins troublé, lui prenait le bras pour le soutenir. Mais ils n'eurent pas le temps d'aller bien loin. A peine avaient-ils franchi le seuil de la porte que deux cavaliers entrèrent à grand bruit dans la cour, et vinrent faire halte devant la maison. C'étaient le capitaine de Briqueville et un postillon qui l'accompagnait selon l'usage.

Le fils aîné du chevalier avait alors une trentaine d'années, mais ses traits étaient déjà flétris par les excès de tout genre. Il était grand et maigre ; il y avait dans son extérieur quelque chose de don Quichotte et du capitaine Fracasse. Sa figure longue, rouge, bourgeonnée, exprimait l'irascibilité de l'insolence. Son épaisse moustache était relevée en croc, et une cicatrice, résultant d'une blessure reçue non à la guerre, mais dans une querelle de cabaret, sillonnait une de ses joues. L'ensemble de ses traits n'était donc ni beau, ni avenant. Son costume consistait en bottes éperonnées, en un pourpoint d'ordonnance dont le collet de buffle était usé par le contact habituel de son haussecol d'acier ; il était coiffé d'un feutre à plume rouge, et une énorme épée se balançait à son côté, soutenue par un boudrier brodé.

Il ne manifesta aucune espèce d'émotion en revoyant, après une longue absence, la vieille demeure où il était né, son père malade et se soutenant à peine, son jeune frère qu'il avait quitté enfant et qu'il retrouva homme, il se contenta de pousser entre ses dents un gros juron pour témoigner sa satisfaction d'être arrivé, puis il descendit de cheval et jeta la bride au postillon.

—Bonjour, mon père, bonjour, dit-il d'une voix dure et éraillée ; mordieu ! quels maudits chemins ! Eh ! toi, le grand laquais, debarrasse-moi de ceci.

Et il remit son manteau à son frère, qu'il prenait pour " le grand laquais de la maison.

Cependant le chevalier avait couru vers lui, les bras ouverts, et s'était jeté à son cou. Si égoïste, si peu estimable que fût le vieux gentilhomme sous d'autres rapports, il adorait ce fils, son orgueil et sa joie.

—Te voilà donc enfin ! dit-il en versant quelques larmes ; ah ! Briqueville, que tu m'as fait attendre longtemps cette heureuse journée !

—Bon, bon, nous aurons le temps de causer de cela, dit le capitaine avec impatience en se dégageant ; le plus pressé, mon père, est de payer ce maraud de postillon, à qui je dois toutes les postes depuis Caen jusque ici, et de le congédier avec un verre de cidre et une bourrade.

—Quoi ! Briqueville, dit le chevalier avec étonnement, as-tu dépensé déjà l'argent que je t'avais envoyé pour le voyage ?

—Parbleu ! il y en avait lourd.. D'ailleurs, avant-hier au soir, en soupant dans une auberge, à Caen, j'ai eu la mauvaise chance de jouer contre un aigrefin qui m'a raflé mon reste, et, si les maîtres des relais n'avaient pas jugé à propos de me faire crédit.. Coquin, ajouta-t-il en s'adressant au postillon, n'est-ce pas trois pistoles qu'on te doit ?

Le postillon, sans s'offenser d'être appelé coquin, répondit affirmativement.

—Mon père, dit le capitaine, donnez trois pistoles à ce drôle, et ajoutez-y un écu de six livres afin qu'ils boivent à ma santé.

Le chevalier fit une grimace ; cependant il avait prévu sans doute quelque accident de ce genre, car il tira sa bourse et remit en soupirant au postillon l'argent demandé.

Maintenant le verre de cidre ! reprit impérieusement Briqueville ; ce que je promets, je ne manque jamais de le donner.. Eh ! toi, le grand laquais, ajouta-t-il en s'adressant à Robert, va chercher à boire à ce faquin, afin qu'il nous débarrasse au plus vite de sa présence.

Robert, déjà chargé du manteau de Briqueville, ne bougea pas. Confus et navré de la méprise de son frère, il ne pouvait parler, et ses yeux étaient humides de larmes. Le chevalier s'en aperçut, et [illegible] quoiqu'il ne fût pas suspect de tendresse pour le plus jeune de ses fils, il dit [illegible]

—[illegible] quoi penses-tu donc, Briqueville ? [illegible] n'est pas un laquais, c'est Robert

En entendant ce nom, le capitaine se retourna et toisa distraitement son frère.

—Tiens, c'est vrai ! dit-il. Ventre de loup ! il a diablement grandi.

Et ce fut tout.

Le cadet de Briqueville eut cependant la force de balbutier quelques compliments qu'on n'écouta pas, et auxquels on ne daigna pas répondre. Le rousseau Nicolas avait couru chercher le verre de cidre, qu'il présentât au postillon. Celui-ci l'avala lestement et se remit en selle ; quelques secondes après, il repartait avec les deux chevaux sans attendre la bourrade annoncée.

(*A continuer*)

Bel assortiment de fourrures

Nous vendrons tout l'été un magnifique assortiment de fourrures, au complet. Nous avons décidé de vendre des fourrures à l'année. La seule maison où l'on trouve un beau lot de fourrures dans toutes les saisons de l'année est la maison

CHS DESJARDINS ET CIE,
1537 et 1539 rue Sainte Catherine.
Aux trois chevreuils. Montreal.

FEU ! FEU ! FEU !

ASSUREZ VOS BATISSES CONTRE LE FEU EN EMPLOYANT LA Peinture d'Alsphalte pour Teiture de Paterson

IMPERMEABLE ET INCOMBUSTIBLE

La meilleure peinture à bon marché que l'on puisse trouver dans le pays. Peut être employée sur le fer, le zinc ou les bardeaux, et dure 6 mois. 30 cts le GALLON

Aussi, Feutre Goudronne, Feutre Gris, Feutre à Tapis, Goudron de Charbon, Vernis à Bardeaux Ciment pour Toiture, etc., etc.

J. W. PATERSON & CIE, 17 RUE MURRAY, MONTREAL, 217 Front Street East, Toronto.

GUERISON CERTAINE des MALADIES NERVEUSES par le SIROP HENRY MURE

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris POUR LA GUERISON DE

Epilepsie-Hystérie, Hystéro-Epilepsie, Danse de Saint Guy, Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière, Diabète sucré | Convulsions, Vertiges, Crises nerveuses, Migraines, Eblouissements, Congestions cérébrales, Insomnie, Spermathorrée

Notice très importante envoyée gratis sur demande

HENRY MURE, à Pont-St-Esprit (France)

Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

Les Pilules de Vallet — ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.
Les Pilules de Vallet — ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.
Les Pilules de Vallet — sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.
Les Pilules de Vallet — donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.
Les Pilules de Vallet — sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

Dépositaires à Montréal : FABRE & GRAVEL, LAVIOLETTE & NELSON

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Havre 1887

CORS AUX PIEDS

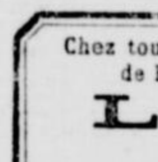

Durillons, Œils-de-Perdrix, etc.
GUERISON CERTAINE et sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le
CORICIDE RUSSE
Spécifique unique (Consulter le Prospectus)
Dépôt général : PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS
à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CH. FAY, Parfumeur
9, Rue de la Paix, 9 — PARIS

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Les pilules de Carter pour le Foie

GUERISSENT

Le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent toutes les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique le plus grand succès ait été deguer

LE MAL

De tête nerveux ou bilieux, cependant les petites Pilules de Carter pour le Foie sont aussi également bonnes pour la constipation, guérissant et prévenant cette indisposition ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie ; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer 1 mois. Après tout le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour Foie le sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyé par la malle.

CARTER MEDECINE CO
NEW-YORK, E.-U.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER
La plus PURE, la plus FORTE, la MEILLEURE
NE CONTIENT NI Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates, ou autres matières nuisibles.
E. W. GILLETT, TORONTO, ONT., CHICAGO, ILLS.
Fabt de la "Celebrated Royal Yeast Cakes

THE COOK'S FRIEND

BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montreal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturé seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

BROMURE DE POTASSIUM Granulé de FALIÈRES
APPROBATION de l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS
Contre les AFFECTIONS NERVEUSES, INSOMNIES, NÉVRALGIES, MIGRAINE, CONGESTION, ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, ETC.
N. B. — Chaque flacon est accompagné d'une cuiller-mesure, et suffit pour un mois environ de traitement.
SIROP DE FALIÈRES à l'ÉCORCE d'ORANGE AMÈRE et au BROMURE de POTASSIUM absolument pur.
PARIS — 6, Avenue Victoria, 6 — PARIS
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

VIN DE LA CHARITÉ DE MEYNET — Efficacité contre Toux de quinte, Grippe, Catarrhes, Maladies du [illegible]

CHARITÉ DE PARIS — merveilleux [illegible] opiniâtres, Toux, Coqueluche, Hydropisies, Cœur, etc.
Exiger nom et signature de MEYNET phen de 1re cl. 31, rue d'Amsterdam, Paris.
Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE
Remplacent [illegible] l'Huile de Foie de Morue [illegible] inconvénients.
PARIS, Pharmacie MEYNET, rue d'Amsterdam, 31
Montréal : Dépôt Pro LAVIOLETTE & NELSON

RHUM CARDINAL
1re MARQUE MARTINIQUE
53, Quai des Chartrons, Bordeaux (France)
Cette célèbre Marque tant appréciée
DEMANDE UN AGENT SÉRIEUX avec Référence (BONNES CONDITIONS)

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME
POUDRE CLÉRY— Se vend partout.

Chapleau, Hall, Nicolls & Brown
AVOCATS
Procureurs, Commissaires, Etc
147, RUE SAINT JACQUES, 147
—MONTREAL—
L'honorable J. A. CHAPLEAU, C. R., M. P
JOHN S. HALL, Jr, C. R., M. P. P.
ARMINE D. NICOLLS ALBERT J. BROWN
78 ua

Ouimet, Cornellier & Emard
AVOCATS
Bureau : 1608 rue Notre-Dame, Montréal.
Hon. J. A. Ouimet, L.L.B., C.R., M.P.
C. A. Cornellier, C. R.
J. U. Emard, L.L.L. Téléphone No 1311 Boîte P.O. No 1317

H. JEANNOTTE
AVOCAT
No 15 Côte Saint-Lambert. Bureau du soir No 285 rue Lagauchetière, avec M. le notaire Perrault. 249

Dr A. J. B. ROLLAND
Maladies des Oreilles, du Nez, de la Gorge et du Larynx.
CONSULTATIONS :—Tous les jours, de 2 à 5 p. m. Samedi, de 10 à 12 a. m.
1648—Rue Sainte Catherine—1648
111 ua

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
61 — Rue Saint-Jacques — 61
Demandes de BREVETS D'INVENTION Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 23-a

VICTOR ROY
—ARCHITECTE—
26 Rue Saint-Jacques 26
MONTREAL

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES
No 61,-Rue Saint Jacques,-No 61
MONTREAL 185 ua

MICHAULT & BELANGER
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
SOLLICITEURS DE BREVETS D'INVENTION POUR LE CANADA ET L'ETRANGER
Bureau : Forrestry Chambers, 132 rue St-Jacques
61-ua (CHAMBRE No 14)

BELANGER & PREFONTAINE
SUCCESSEURS DE FEU EMILE PROVOST
Marchands de Bois de sciage ; Moulin à scier et moulin à planer ; Manufacturiers de Boîtes, Bois de dimension, Bois de sciage, lattes et Bardeaux, Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc. etc.
Bureau, Clos et Moulins : Partie ouest de la "Dam" du gouvernement, Valleyfield, P. Q. 285

MANUFACTURE COSSETTE
OCTAVE COSSETTE, entrepreneur et manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, etc ; Moulins à scier, à raboter, à tourner, etc, et chaufferie ; Clos de Bois de Sciage de toutes espèces et qualités, préparé ou brut, Valleyfield, P. Q. 275

FEU !
A cause d'un incendie qui a éclaté dans notre magasin nous sommes forcés de changer de places d'affaires. Mais avant cela nous désirons vendre tout notre assortiment de BELLES BIJOUTERIES, etc., à une réduction de 50 pour cent. Venez examiner nos articles.
S. MYERS, 225 RUE McGILL

Reliure Commerciale et de Gout
REGLAGE, PERFORAGE, NUMEROTAGE ETC., ETC.
Exécutés avec soin, promptitude et à bas prix, chez
J. N. LAMARCHE
RELIEUR
No 17, rue Sainte-Thérèse, entre les rues Saint-Gabriel et Saint-Vincent,
105-a MONTREAL.

HOTEL NOTRE-DAME
N. DUQUETTE, Propriétaire
1425, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL
Cet hôtel est maintenant remeublé à neuf, et le public voyageur trouvera tout le confort désirable.
Repas à toute heure.
Vins, Liqueurs, Cigares, une spécialité.
199-ua

LA MEILLEURE PLACE
Pour acheter un Coffre-Fort à l'épreuve du feu et des voleurs est au
No 298, Rue Saint Jacques, Montréal
A obtenu deux médailles d'or comme étant à l'épreuve du feu et des voleurs.
C'est là où sont vendus les célèbres coffres-forts fabriqués par
GOLDIE & McCULLOCH
Là vous pouvez toujours vous procurer un excellent coffre-fort d'occasion.
Adressez-vous à ALFRED BENN, Agent à Montréal.
7 a

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE Jr & FRÈRE
2388 — Rue Notre-Dame — 2388
Et aux BASSINS DU CANAL, Pied de la rue Guy
(Bois franc pour Voituriers)
TELEPHONE No 134 MONTREAL
Scieries à South Durham, P. Q.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
— 92 —
RUE SANGUINET, MONTREAL
CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester Téléphone No 136
Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Tronc Téléphone No 1134

A. SICOTTE & FILS
Ferblantiers, Plombiers et Ouvriers dans les Appareils à Gaz
FOURNISSEURS DE
Fournaise à air chaud, de Baignoires, de Cabinets, et ouvreurs en Ferblanc, Tole Galvanisée, Conducteurs de Tuyaux [illegible]
331 RUE SAINT-LAURENT 331
MONTREAL

LE Pacifique CANADIEN

LES TRAINS QUITTENT MONTREAL A

8.10 A. M.—† Train rapide pour Berthierville, Louiseville, Trois-Rivières, Québec, etc.
8.45 A. M.—† Express de jour pour St-Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua, Boston, Portland et autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, via "Boston et Montreal Air Line."
9.00 A. M.—† Express rapide pour Lachute Ottawa etc.
9.10 A. M.—†Express de jour pour Brockville, Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, etc.
3.00 P. M.—Train local pour Sainte-Thérèse.
3.30 P. M.—Dimanches seulement—†Express local pour Trois-Rivieres, Batiscan, Québec, etc.
4.30 P. M.—Express local pour Ste-Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.
4.45 P. M.—Express local pour Saint-Jean, Farnham, Sutton, Newport et Springfield.
5.00 P. M.—Train local pour Joliette, Saint-Félix de Valois, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.
5.20 P. M.—De la gare Bonaventure pour Chambly, Richelieu, Marieville, etc.
5.30 P. M.—Embranchements de Sainte Thérèse et Saint-Jérôme, Saint-Lin et Sainte-Eustache.
7.45 P. M.—†‡Express de nuit pour Saint-Jean, Farnham, Newport, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston et la Nouvelle-Angleterre.
8.20 P. M.—†‡Express du Pacifique pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Victoria, les points du Nord-Ouest et les côtes du Pacifique.
8.30 P. M.—†‡Express de l'Ouest pour Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, Owen Sound, Saint-Thomas, London, Detroit, Chicago et tous les points dans Ontario et les Etats de l'Ouest.
10.00 P. M.—†Express de nuit pour Trois-Rivieres, Québec et tous les points sur l'Intercolonial et dans les Provinces Maritimes.

†Tous les jours, le dimanche compris. Les autres trains les jours de semaine seulement.
‡Chars salon et dortoir sur les trains ainsi marqués.

Agent de douane américain à la gare pour examiner le bagage en destination des Etats-Unis.

BUREAU DES BILLETS
266 et 523 rue Saint-Jacques, Hôtels Balmoral et Windsor, et à la station du Carré Dalhousie.

CHEMIN DE FER
VERMONT CENTRAL
Départ des trains de Montréal
DEPOT BONAVENTURE

7.15 A. M.—Express arrivant à Farnham 9.00 a. m., Granby 9.35 a. m. Waterloo 10.10 a. m., Magog 11.10 a. m., Sherbrooke 11.55 a.m.

Ce train se raccorde à Magog avec le vapeur Mountain Maid arrivant Georgeville 12.45 p m Mountain House 1.30 p.m. Newport Vt 2.30 p. m.

8.30 A. M.— Train vite arrivant à Saint-Albans 10.50 a. m., Burlington, 12.10 p. m., Montpelier, 12.50 p.m., White River Junction 2.55 p.m., Boston via Lowell 7.25 p.m. et New-York via Springfield 10.31 p. m.

Les nouveaux wagons Buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.

4.20 P. M. — Express de New-York tous les jours (dimanches inclus) arrivant à Saint-Albans à 6.50 p. m. (souper). Burlington 8.15 p.m., Rutland 10.30 p. m., Troy 2.00 a. m., Albany 2.20 a. m., et New-York 7.00 a m., tous les jours (dimanche excepté) pour Boston arrivant à 7.49 a. m., Worcester 6.?? a. m., via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner de Montréal à New-York et Saint-Albans à Boston.

Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo à 7.30 p.m, Magog 8.30 p. m., Sherbrooke 9.20 p. m.

8.30 P. M. — Express de nuit tous les jours (dimanches inclus) arrivant à Saint-Albans à 10.45 p.m. White River 3.15 a. m., Manchester 6.20 a. m., Nashua 7.00 a. m., Boston via Lowell 8.30 a. m. Tous les jours (dimanche excepté) pour Fitchburg, arrivant à 9.35 a. m., New-York, via Northampton, Holyoke, Springfield et New Haven 11.40 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua et Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle Angleterre.

Des wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toute autre information, s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral, et aux bureaux du Grand-Tronc ou au bureau de la compagnie, No 136 rue Saint-Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agent des passagers au Canada
S. W. CUMMINGS, Agent général des passagers
J. W. HOBART, Gérant-Général. 1Oct'87.

CHEMIN DE FER
INTERCOLONIAL
ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir du 28 Novembre 1887, les trains express directs à passagers feront le service quotidien (dimanche excepté) comme suit :—

Partant de Lévis	8.00
Arrivant à Rivière-du-Loup	12.00
" Trois-Pistoles	13.1?
" Rimouski	15.00
" Petit-Metis	16.10
" Campbellton	19.??
" Dalhousie Junction	20.3?
" Bathurst	22.3?
" Newcastle	24.15
" Moncton	3.40
" Saint-Jean	7.?0
" Halifax	12.05

Les trains du soir de Montréal, par les chemins de fer Grand-Tronc et Pacifique Canadien se raccordent avec ces trains à la Pointe-Levis et à Lévis.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean, se rendent à destination le dimanche.

Le char dortoir qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

On peut obtenir des billets de passage pour le chemin de fer ou les bateaux à vapeur pour tous les points en bas du fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et information concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent des pass. et du fret pour la div. de l'Est, 136, rue Saint-Jacques (en face du St. Lawrence Hall), Montréal.

D POTTINGER, Surintendant en chef.

BUREAU DU CHEMIN DE FER, Moncton, N.B., 22 Nov. 1887.

LA
Hansa Steamship Company
DE HAMBOURG
—ET LA—
WHITE CROSS LINE
DE ANVERS
Sous contrat avec le gouvernement fédéral

Les steamers des lignes ci-dessus feront le service comme suit :—

Le SS. KEHRWIEDER, partira de Anvers pour Halifax le 29 Mars, retournant à Hambourg via Saint-Jean, N.B., le ou vers le 29 avril.

De Hambourg et Anvers à Montréal, par voie directe

SS. CREMON, de Hambourg, le ou vers le 15 avril.
SS. BAUMWALL, de Anvers, le ou vers le 22 avril.
SS. HOLSTEIN, de Hambourg pour Anvers le 24 avril.
SS. WANDRAHM, de Anvers, le ou vers le 29 avril.

De Montréal à Hambourg et Anvers pour Hambourg

SS. CREMON, le ou vers le 15 mai.
SS. HOLSTEIN, le ou vers le 22 mai.

Pour Anvers

SS. BAUMWALL, le ou vers le 15 mai.
SS. WANDRAHM, le ou vers le 22 mai.

Connaissements directs fournis à Hambourg et Anvers pour des points à l'Est et à l'Ouest.

Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser à

AUGUST BOLTEN, Hambourg,
GRISAR & MARSILY, Anvers, Agents pour la Cie Hansa
STEINMANN & LUDWIG, Anvers, Agents pour la White Cross Line
MUNDERLOH & Cie, Montréal, Agents généraux au Canada

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

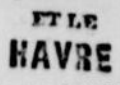

Les magnifiques vapeurs de cette LIGNE FAVORITE pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la

Jetée No 42 de la Rivière du Nord
Au pied de Morton Street.

LA BRETAGNE, de JOUSSELIN Samedi 28 Avril, à 7 heures A. M
LA CHAMPAGNE, de BOYER Samedi, 5 Mai, à 1 heure P. M.
LA GASCOGNE, SANTELLI Samedi, 12 Mai à 6 heures A. M.
LA BOURGOGNE, FRANGEUL Samedi [illegible] heures A. M.

Prix du Passage pour le Havre :

Première cabine (vin compris)	$100 et $80
Seconde Cabine	$60
Entrepont, de New-York au Havre	$26
do de New-York à Paris	$29

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent, et prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennuie et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 3 Bowling Green, foot of Broadway
MONGENAIS BOIVIN & CIE, 338 rue Saint Paul Agents pour Montreal

FRANCE--CANADA

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada

Les navires partiront du HAVRE pour MONTREAL tous les 20 jours.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS. SULLY partira de Montréal le 6 mai, à heures du matin, de Québec pour le Havre le même jour à 8 hrs du soir.

Le SS. O??OCK partira de Montréal le 29 Mai à hrs. du matin, de Québec pour le Havre le même jour à 8 hrs. du soir.

Les passagers pourront prendre possession de leurs cabines la veille du départ.

Le SS. PANAMA, 3,000 t, et 1,000 ch. partira du Havre pour Montréal le 10 mai.

Le SS. HENRI IV, partira du Havre pour Montréal le 31 mai.

Des connaissements directs sont obtenus au Havre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe, Saint-Pierre Miquelon et Saint-Malo.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & CIE, Havre
BOSSIERE FRERES & CIE, Montréal
209 rue des Commissaires, Harbor Chamber
224

Ligne ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transports des malles canadiennes et américaines.

1887--Arrangements d'Hiver--1888

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer avec machines à double et (et) dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs, avec compartiments étanches, sont incomparables pour la force, la vitesse de la marche et le confort ; ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont fait les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	Tonnage.	Commandants.
Assyrian	3,970	Capt. John Bentley.
Monte Videan	3,500	W. S. Main.
Pomeranian	4,364	Capt. W. Dalziel
Rosarian	3,500	[illegible]
Parisian	5,400	Lt. W. H. Smith, RNR
Sardinian	4,650	Capt. J. Ritchie.
Polynesian	4,100	" Hugh Wylie.
Sarmatian	3,600	" W. Richardson
Circassian	4,000	Lt. R. Barrett, R. N. R
Peruvian	3,400	Capt. J. G. Stephen
Nova Scotian	3,300	" R. H. Hughes
Caspian	3,200	" Ale. MacDougall
Carthaginian	4,600	" A. Macnicol
Siberian	4,600	" R.P. Moore.
Norwegian	3,531	" R. Carruthers
Hibernian	3,440	" John Brown
Austrian	2,700	" John Bentley
Nestorian	2,700	" John France
Prussian	3,000	" J. Ambury.
Scandinavian	3,000	" John Park.
Buenos Ayrean	3,800	" James Scott.
Corean	4,000	" C. J. Menzies
Grecian	3,600	" C. E. LeGallais
Manitoban	3,150	" W. Dalziel
Canadian	2,600	" John Kerr.
Phœnician	2,800	" D. McKillop
Waldensian	2,600	" D. J. James.
Lucerne	2,200	" W. S. Main.
Newfoundland	1,500	" John Mylins.
Acadian	1,350	" F. McGrath.

LIGNE DE LIVERPOOL

Les vapeurs de cette ligne partiront de Liverpool et de Portland les JEUDIS et d'Halifax les SAMEDIS, faisant escale à Lough Foyle pour recevoir et débarquer les malles et les passagers allant et venant d'Irlande et d'Ecosse, doivent partir

D'HALIFAX

Polynesian Samedi, 21 avril
Sardinian Samedi, 5 Mai
A DEUX HEURES P. M.
ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Montréal via Halifax :

Cabine	$58.75, $7?.75 et $83.75
(Selon l'aménagement)	
Deuxième classe	$35.50
Entrepont, de Montréal	$25.50

DE BALTIMORE A LIVERPOOL
VIA HALIFAX

Polynesian Mardi, 17 avril
Sardinian Mardi, 1 Mai

Prix du passage de Baltimore à Liverpool :

Cabine	$60, $65 et $75
Deuxième classe	$30
Entrepont	$20

LIGNE DE TERRENEUVE

Le SS. NEWFOUNDLAND fera un service bi-mensuel entre Halifax et Saint-Jean comme suit :—

D'Halifax	De Saint-Jean
13 Mars	19 Mars
27 Mars	2 Avril
10 Avril	16 Avril

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine	$20
Entrepont	6

LIGNE DE GLASGOW

Pendant la saison de navigation d'hiver, les vapeurs partiront régulièrement de Glasgow pour Boston (via Halifax quand il y aura nécessité), et régulièrement de Boston comme suit :—

DE BOSTON

Scandinavian Vers le 21 Avril
Siberian Vers le 28 Avril
Canadian Vers le 5 Mai

Les vapeurs du service entre Glasgow, Londonderry et Philadelphie, doivent partir de Philadelphie pour Glasgow :—

DE PHILADELPHIE

Grecian Vers le 13 Avril
Corean Vers le 27 Avril

Des connaissements directs sont donnés à Liverpool, Glasgow et aux différents ports du continent, pour tous les points du Canada et des Etats-Unis et de toutes les gares de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow, via Boston, Portland et Halifax.

Communication par les chemins de fer Intercolonial et Grand-Tronc, via Halifax, et par les chemins de fer Vermont Central et le Grand-Tronc (National Despatch) ; et par le Boston et Albany, New-York Central et Great Western (Merchant's Despatch) via Boston, et par le Grand-Tronc.

Des connaissements directs pour le train de l'Est, peuvent être obtenus d'aucun des agents des chemins de fer ci-dessus nommés.

Pour les taux du fret, du passage et tous autres détails, s'adresser à John M. Currie, 21 quai d'Orleans, Havre ; Alexander Hunter, 4 rue Gluck, Paris ; Aug. Schmitz & Co ou Richard Berns, Anvers ; Ruys & Co, Rotterdam ; C. Hugo, Hambourg ; James Moss & Co, Bordeaux Fischer & Behmer, Schusselkork, No 8, Brême ; Charles Foy, Belfast ; J. Scott & Cie, Queenstown ; Montgomery & Workman, 36 Grace Church, Londres ; James & Alex. Allan, 70 Great Clyde street, Glasgow ; Allan Bros, James street, Liverpool ; Allan, Ray & Co, Québec. Allan & Co., 72 La Salle street, Chicago ; H. Bourlier, Toronto ; Thos Cook et Son, 261 Broadway, New-York, ou à G. W. Robinson, 136 rue Saint-Jacques, en face du Saint-Lawrence Hall Montréal.

H. & A. ALLAN,
(1 India Street, Portland,
80 State Street, Boston, et
25 rue Commune, Montréal

INDICATEUR DE CHEMINS DE FER

Les trains arrivent à la gare Bonaventure comme suit :

DE L'OUEST—Chicago, Detroit, Toronto 8 a.m. et 8 p.m., Toronto et les stations intermédiaires, 8 a.m. et 7.20 p.m. Kingston mixte 5.15 p. m., 8 p.m. Cornwall 9 a.m. Les trains laissent Saint-Laurent pour Montréal, 8.5 a.m. et 5.30 p. m.

Ottawa, chemin de fer Canada Atlantique 11.05 a.m. et 8.20 p.m.

Lachine, 6.38 a.m., 7.38 a.m., 8.40 a.m., 9.25 a.m., 1.00 p. m., 2.48 p. m., Samedi seulement, 4.23 p. m., 5.33 p.m., 7.05 p.m., 9.18 p.m.

DE L'EST—Quebec et Portland, 8.15 p.m., Portland, Boston, Sherbrooke, Québec, Saint-Jean et Halifax, 6.40 a.m. ; Saint-Jean, Island Pond et stations intermédiaires 11.40 a.m. ; Mixte 6.33 p.m. ; Actonvale, 6.50 a.m. Sorel (via la station de raccordement de Sainte-Rosalie), 11.55 a.m., Sorel via M. & S. ?? a. m.

DU SUD—New-York, Troy, Rutland, St-Albans, 9.15 a. m., 11.30 p. m., Boston via le Vermont Central, 7.40 a.m., 9.00 a.m., 8.10 p.m. et 11.30 p.m. New-York, via Rouse's Point, 11.45 a.m. et 10.40 p. m.

Hemmingford, Huntingdon, Fort Covington, 8.50 a.m., mixte, 5.20 p.m.

Sherbrooke, Magog, Waterloo, Granby, 11.?? a. m., 8.40 p. m.

Train local de Marieville, Richelieu et Chambly, 9.50 a.m.

Les trains partent de la gare Bonaventure comme suit :

POUR L'OUEST—Chicago, Detroit, Toronto et les stations intermédiaires 9.05 a.m., 8.25 a.m. et 11.50 p. m. Brockville, mixte, 1.30 p.m. Cornwall, 5.00 p.m. Saint-Laurent, 1.30 a.m. et 5.15 p.m.

Pour Ottawa, par les chemins de fer Grand-Tronc et Canada Atlantique, 8.50 a.m. et 4.30 p.m.

Pour Lachine, 5.50 a. m., 6.50 a. m., 8.00 a. m. ? a. m., midi, 2.?0 p. m., Samedi seulement, 3.30, 5, 6.15 et 9 p. m.

POUR L'EST—Portland, Boston, Québec, Saint-Jean et Halifax, 10.15 p.m. Québec et Portland 8.10 a. m. Island Pond Arthabaska et Richmond, 3.15 p. m. Sorel (via M. & S.) 3.?? p.m. Actonvale, 5.20 p.m. Sorel via ch. de fer Grand-Tronc et la station de raccordement de Sainte-Rosalie, 3.15 p. m. Richmond (mixte), 6.45 a.m.

POUR LE SUD—New-York, Troy, Rutland et St-Albans, 4.20 p. m., via Springfield, 8.?? a. m. et 8.30 p. m. Boston, via le Vermont Central, 8.30 a. m., 4.20 p. m. via Rutland, et 8.30 p. m. via Concord. New-York, via Rouse's Point, 5.55 a. m., et 1.30 p. m. Saint-Jean 1.30 p.m. (samedis seulement).

Pour Hemmingford, Howick, Ormstown, Huntington, Fort Covington, 3.15 p.m. Mixte, 5.15 a. m. Granby, Waterloo, Magog et Sherbrooke, 8.30 a.m., et 4.20 p.m.

Train local pour Chambly, Richelieu et Marieville, 5.20 p.m.

Service des trains suburbains entre Montréal, Longueuil et Saint-Lambert.

Pour Saint-Henri, Pointe Saint-Charles, Saint-Lambert, 5.05, 6 ? et 9.00 a.m., 12.10 p.m. (2 p. m. les samedis seulement), et 6.25 p.m.

Départ de Saint-Lambert pour la Pointe Saint-Charles, Saint-Henri et Montréal à 6.15, 9.25 a. m., 1 p. m. (2.45 p. m. les samedis seulement) et 7.10 p. m

Les trains pour Longueuil partent de Montréal à 5.20 a. m. 6.15 a. m., 9.00 a. m., 12.10 p.m. (2 p. m. les samedis seulement), 6.25 p.m.

Departs de Longueuil pour Montréal, 6.00 a.m., 7.2? a. m., 8.1? a. m., 12.30 p. m. (2.35 p.m. les samedis seulement), 7 p. m.

Les trains arrivent à la gare Dalhousie comme suit :

De Saint-Jean, Farnham, Newport, etc. 7.? a. m., 10.30 a. m. et 8.50 p. m. ; Portland et Boston, etc., 7.45 a. m., 8.50 p. m.

De Québec, 8 p.m. et 6.30 a.m. ; Winnipeg et Vancouver, 8.00 a.m. ; Ottawa 8.00 a.m., 12.15 p.m., 8.05 p. m. ; Toronto et l'ouest, via la nouvelle ligne courte, 8.15 a.m. et 8.15 p.m. ; Saint-Jérôme, Saint-Lin et Saint-Eustache, 11 a.m. ; Trois-Rivières, Joliette et Saint-Félix de Valois 8.40 a.m.

Les trains partent de la gare Dalhousie comme suit :

Pour Saint-Jean, Farnham, Newport, etc. 8.45 a. m., 4.15 p. m. et 7.45 p. m. ; Portland, Boston, etc. 8.45 a. m. et 7.45 p. m.

Pour Québec, 8.10 a. m., et 10.00 p.m. ; Winnipeg et Vancouver, 8.20 p. m., tous les jours (dimanche excepté) ; Ottawa, 9.00 a. m., 4.30 p.m. et 8.20 p. m. ; Toronto et l'ouest, via la nouvelle ligne courte, 9.10 a. m. et 8.30 p.m. ; Saint-Jérôme, Saint-Lin et Saint-Eustache, 5.30 p.m. ; Joliette, Saint-Félix de Valois et Trois Rivieres, 5 p. m.

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, et avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur

H. HOGAN Propriétaire
H. MONTGOMERY Gérant.

The Liverpool & London & Globe
COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF, - - - - $31,000,000

Montant placé au Canada, $900,000

DIRECTEURS AU CANADA:
HON. HENRY STARNES, Président
THOS. CRAMP, Ecr., Vice-Présid
THEODORE HART, Ecr. A. HOOPER, Ecr.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la cité. G. F. C. SMITH Sec.-résident.

Bureau principal et succursale au Canada

16 - PLACE-D'ARMES - 16
MONTREAL

AVIS PUBLIC

Demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte aux fins d'amender les actes incorporant et amendant l'acte d'incorporation du village de Sainte-Cunégonde (d'après l'article 47 Vic., chapitre 90, et 49 et 50 Vic. chap. ?), en changeant la qualification des conseillers, le mode d'élection du maire, restreignant le droit du Conseil d'emprunter de l'argent, amendant et alternant les pouvoirs conférés au dit village concernant le prélevé de cotisations et de droits et pour d'autres amendements

DUNLOP, LYMAN & MACPHERSON,
Procureurs des Requérants
Montréal, 18 Avril 1888. 164-un

AVIS

Demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, de la part des catholiques romains parlant la langue anglaise dans la cité de Montréal, pour amender la section dix de l'acte 49, 50 Vict, ch. 45 et les statuts qui s'y rapportent aux paroisses nationales, de manière à mieux définir l'exemption des dits requérants de toutes taxe ou imposition prélevée pour la construction d'édifices religieux servant aux personnes d'une autre nationalité, dans les paroisses territoriales de Montréal.

Montréal, 3 avril 1888.
PAGNUELO, BONIN & GOUIN,
Avocats des requérants

AVIS

Est par le présent donné que la Société Evangélique de la Grande Ligue s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un amendement à un acte d'incorporation afin de changer le nom sous lequel elle est incorporée, augmenter le nombre de ses directeurs et les pouvoirs de la société quant à ce qui regarde l'acquisition de propriétés immobilières et pour d'autres fins.

Montréal, 1er Mars 1888.
ABBOTTS & CAMPBELL,
148-dm Avocats de la requérante.

AVIS

Avis est par le présent donné par Dame Eliza Carmichael, veuve de feu John Monk, en executrice testamentaire et tutrice aux enfants mineurs issus de son mariage avec le dit John Monk, et par mademoiselle Catherine Monk, Dame Henrietta Jane Monk, épouse de William D. McLaren, fils, et par le dit William D. McLaren en sa qualité de procureur dûment nommé par autorité judiciaire de Charles Richard Ogden Monk, John Monk et Francis Henderson Monk, et aussi en sa qualité de subrogé tuteur aux dits enfants mineurs, et par mademoiselle Elizabeth Monk et Robert Allan Carmichael en sa qualité de curateur à la substitution créée par le testament du dit feu John Monk, que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir qu'un Acte soit adopté pour autoriser la dite Dame Eliza Carmichael, en sa dite qualité d'exécutrice testamentaire et ses hoirs et ayants cause, à vendre les immeubles appartenant à la succession du dit feu John Monk.

ABBOTTS & CAMPBELL,
166—um Procureurs des requérants